VILLE DE
BULLE
Grand-Rue 7 I Case postale I CH-1630 Bulle
Tél. 026 919 18 00 I Fax 026 919 18 09
www.bulle.ch I secretariat@bulle.ch

Rapport de gestion 2020 de la Ville de Bulle

LE MOT DU CONSEIL COMMUNAL

Editorial

Intense. En un mot, ainsi pourrait-on qualifier l'année 2020 du Conseil communal. A l'accélération de l'activité inhérente à toute dernière ligne droite d'une législature, est venue s'ajouter la gestion, à l'échelle communale, de la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an. Et nul doute que ses conséquences sociales et économiques, dont l'ampleur à moyen et long terme demeure inconnue, impacteront encore longtemps l'action de notre ville et de ses autorités.

Dans ce contexte morose, le Conseil communal a redoublé d'efforts pour poursuivre la mission que la population bulloise lui a confiée : contribuer à une évolution harmonieuse de notre ville et offrir une qualité de vie optimale à ses habitants. Ainsi, durant l'année écoulée, de nombreux projets ont été initiés, poursuivis ou menés à leur terme – en atteste la liste, non exhaustive, énoncée en page 45 de ce rapport de gestion. Tous se concentrent autour des axes prioritaires de la politique communale que constituent l'aménagement du territoire, les infrastructures, le développement durable ou encore le renforcement du lien social.

La qualité du cadre de vie qu'offre une ville et son attractivité passent nécessairement par un développement continu des services à la population et des infrastructures, à même de répondre au plus près à ses besoins. La rénovation de la piscine communale, dont la cure de jouvence s'achèvera au début de l'été 2021, ainsi que la réalisation en cours du skatepark-pumptrack dans la zone de loisirs de Bouleyres en sont des exemples concrets.

Le printemps dernier, la Ville de Bulle a vu sa politique volontariste en matière de développement durable récompensée par la labellisation Cité de l'énergie GOLD, une première dans le canton de Fribourg. Si elle représente une fierté, cette reconnaissance encourage surtout les autorités communales à poursuivre leur engagement sur la voie de la transition énergétique et d'une Bulle encore plus verte.

Au chapitre comptable, avec un bénéfice de 4,8 millions de francs, l'exercice 2020 peut être qualifié de réjouissant. Comme durant toute la législature écoulée, l'Exécutif a parfaitement maîtrisé les dépenses, dans le strict respect du budget adopté par le Conseil général. Cette saine gestion du portefeuille communal a été renforcée par des recettes fiscales, notamment conjoncturelles, supérieures aux prévisions budgétaires. Et sans les effets financiers induits par le Covid-19, le bénéfice aurait été plus important.

Il convient de relever que, pour la seule année 2020, les dépenses d'investissements bruts se sont élevées à près de 22 millions de francs. Exceptionnel pour la Ville de Bulle, ce montant illustre le fort soutien communal apporté à l'activité économique en ces temps de crise. Cette volonté d'investir s'est toutefois accompagnée d'une augmentation de l'endettement net de l'ordre de 11,5 millions. Cette réalité, conjuguée à la diminution attendue des futures recettes fiscales (effets de la réforme fiscale des entreprises et de la pandémie), augure des lendemains plus difficiles pour les finances communales.

Au cours de la législature à venir, il appartiendra aux nouvelles autorités communales de relever un défi d'envergure : satisfaire les besoins en infrastructures et en services de la population à l'aune de la capacité financière publique. La résolution de cette difficile équation passera inévitablement par des choix cornéliens dans la priorisation des investissements.

SOMMAIRE
RAPPORT DE GESTION 2020 DE LA VILLE DE BULLE

FOCUS 2020 **8 | 17**

Population page 8
Naturalisations page 9
Chômage page 10
Personnel communal page 11
Votations page 15
Aperçu de la construction page 17

1

Rapport sur les comptes 2020 **19 | 40**

Résultat page 19
Effets financiers du Covid-19 page 23
Administration page 24
Service des curatelles page 24
Service du feu page 25
Protection de la population page 25
Enseignement et formation page 26
Musée gruérien
et Bibliothèque publique page 26
Culture, sports et loisirs page 26
Santé page 28
Affaires sociales page 29
Transports et communications page 30
Approvisionnement en eau page 31
Epuration des eaux page 31
Gestion des déchets page 31
Forêts page 31
Tourisme page 32
Impôts page 33
Finances page 35
Immeubles du patrimoine financier page 36
Autres postes page 37
Compte des investissements page 39
Bilan page 39

2

Activités des Conseils général et communal **42 | 45**

Séances du Conseil communal
et des diverses commissions page 42
Principaux objets communaux
à l'étude ou en voie de réalisation page 45

3

Transactions immobilières **47**

Ventes de terrains page 47
Achat de terrain page 47
Echange de terrains page 47

4

Service des écoles **49 | 52**

Composition du service
au 31.12.2020 page 49
Le Service des écoles
en quelques chiffres page 50
Faits marquants en 2020 page 51
Projets et perspectives page 51

5

Service de la jeunesse **54 | 56**

Centranim : Pré-en-Bulle et La-Bulle page 54
Secteur hors murs page 55
Secteur « Bulle pro » page 55
Evénements et projets page 55

6

Service des seniors **58 | 60**

Concept communal
en faveur des seniors page 58
EspaceSenior page 58
Evénements et projets page 59

7

Service de l'intégration **62 | 64**

Actions réalisées en 2020 page 62

SOMMAIRE
RAPPORT DE GESTION 2020 DE LA VILLE DE BULLE

8

Service de la culture **66 | 67**

Diverses formes de soutien page 66
Synergies entre communes et région page 67

9

Service des sports **69 | 70**

Les activités proposées
par le Service des sports page 69
Prix de la Commission des sports page 70
Projet « Pass'Sport Bulle » page 70

10

Foyers communaux **72 | 77**

Comité de direction page 72
Objectifs 2020 page 72
Tarif 2020 page 73
Détail des journées et taux d'occupation page 73
Animations page 74
Personnel page 74
Comptes d'exploitation page 75
Projets et perspectives page 77

11

Service des curatelles **79 | 84**
Communes de Bulle, Riaz et Morlon

Composition du service au 31.12.2020 page 79
Exercice comptable 2020 page 80
Statistiques des dossiers de protection page 81
Commentaires page 82
Perspectives 2021 page 83
Inspections page 84
Divers page 84

12

Service des eaux **86 | 87**

Introduction page 86
Travaux page 86
Liaison Vaucens – Dally page 86
Route de la Parqueterie – Pra Bosson page 86
Rue des Agges page 87
Liaison chemin des Crêts –
rue de l'Industrie page 87
Consommation page 87

13

Musée gruérien et Bibliothèque publique **88 | 99**

Points forts 2020 page 89
Accueil du public page 89
Activités de la bibliothèque page 89
Activités du musée page 92
Personnel de la bibliothèque
et du musée page 96
Infrastructures page 97
Communication et promotion page 97
La Commission du musée
et de la bibliothèque page 98
Partenaires page 98
Remerciements page 99

La forme masculine employée dans ce rapport de gestion a valeur de genre neutre et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Population page 8
Naturalisations page 9
Chômage page 10
Personnel communal page 11
Votations page 15
Aperçu de la construction page 17

FOCUS 2020
Population

1. Population au 31 décembre 2020

Etablis		
Suisses établis	14'359	
Permis B	3'212	
Permis C	6'500	
Livrets F *(asile - admis provisoirement)*	197	
Permis L (*courte durée)*	187	
En attente d'autorisation	12	
Population dite légale	**24'467**	**+ 503** (23'964 au 31.12.2019)
Séjours		
Suisses en séjour	204	
Permis B en séjour	8	
Permis C en séjour	12	
Permis L en séjour	0	
Permis G en séjour	2	
Fonctionnaire international	0	
En attente d'autorisation	0	
Population totale	**24'693**	**+ 508** (24'185 au 31.12.2019)

Répartition géographique	
Habitants de La Tour-de-Trême	5'139
Habitants de Bulle	19'554

La population étrangère (10'130 personnes) représente 41 % de la population totale.
Nationalités représentées : 121.

Principales communautés étrangères :

1	Portugal	4'330
2	France	1'368
3	Kosovo	760
4	Italie	552
5	Espagne	440

En plus, pour mémoire (exclus des calculs)

Livrets N *(requérants d'asile)*	43
Permis G *(frontaliers)*	111

2. Naissances et décès

Il y a eu 280 naissances et 225 décès enregistrés dans la commune.

3. Doyenne et doyen

Au 31 décembre 2020, le doyen est M. Raymond Chollet, né le 18 juin 1922 et la doyenne M^{me} Jeanne Demierre, née le 20 mai 1919.
Au 31 décembre 2020, la population bulloise comprenait 169 personnes de 90 ans et plus, dont 120 femmes.
En 2021, 64 personnes fêteront leur 90^{e} anniversaire et 7 personnes entreront dans leur 100^{e} année.

FOCUS 2020
Naturalisations

La Commission communale des naturalisations est composée de 3 membres de l'Exécutif, 3 membres du Législatif et 1 membre libre.

Composition au 31 décembre 2020 :

- Mme Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale, présidente
- Mme Chantal Pythoud, conseillère communale, vice-présidente
- M. Jérôme Tornare, conseiller communal
- M. Laurent Monney, conseiller général
- Mme Marie-Claire Pasquier, conseillère générale
- M. Théodore Savary, conseiller général
- M. Christian Waeber, membre libre

En raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le nombre et le déroulement des séances ont dû être adaptés, tout comme la procédure. Ainsi, la Commission des naturalisations s'est réunie, dans le respect des mesures sanitaires, à 6 reprises.

Conformément à la LDCF (art. 43 al. 3), les commissions communales ont la possibilité de statuer sur dossier, pour autant que le dossier de la personne requérante démontre une intégration parfaitement aboutie. Ainsi, sans auditionner les candidats, la Commission des naturalisations a proposé l'octroi du droit de cité à 5 requérants de deuxième génération dont le dossier et le rapport d'enquête du SAINEC remplissaient les conditions requises.

Après audition des personnes ou examen des dossiers par circulaire, la commission a proposé la suspension de 8 demandes pour lesquelles les requérants ne répondaient pas à tous les critères d'intégration, en particulier en ce qui concerne les connaissances générales du pays et des institutions politiques. Durant l'année écoulée, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de la Ville de Bulle à 36 personnes, dont 9 mineurs, et l'a refusé à 1 personne. Un recours a été déposé auprès de la Préfecture de la Gruyère, qui l'a débouté.

Evolution de 2014 à 2020 :

Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités
2014	10	36
2015	11	40
2016	13	50
2017	17	64
2018	14	47
2019	16	61
2020	6 (plus par circulaire)	27

Le cours de préparation aux auditions avec la Commission communale des naturalisations n'a pu avoir lieu qu'une seule fois, en début d'année.

FOCUS 2020
Chômage

Au 1er mars 2021, 1'044 demandeurs d'emploi (chômeurs, gains intermédiaires, programmes d'occupation d'emploi temporaire, semestres de motivation, etc.) étaient inscrits (746 au 1er mars 2020), ce qui représente, par rapport à la population active de 10'243, un taux de 10,19 %. Quant au taux de chômage, à cette même date, il s'élève à 6,56 % (4,57 % en 2020).

FOCUS 2020
Personnel communal

1. Effectif du personnel de la commune au 31.12.2020

Administration (secrétariat, contrôle de l'habitant, archives, communication, agence AVS, seniors, intégration, RH, caisse de pensions)	13 11 1 1 1 1	plein temps temps partiel apprentie pré-apprentie stagiaire 3+1 stagiaire
Finances	6 2 1	plein temps temps partiel apprenti
Technique	7 4	plein temps temps partiel
Urbanisme	8 6 1	plein temps temps partiel apprentie
Section bâtiments et infrastructures	9 23 1	plein temps auxiliaires apprenti
Section voirie	18 1	plein temps temps partiel
Section espaces verts	10 4 3	plein temps temps partiel apprentis
Section forêts	4 1 3	plein temps stagiaire apprentis
Service du feu	3	plein temps
Contrôle denrées alimentaires	4	auxiliaires
Poids public	3	auxiliaires
Service de la jeunesse	2 7 18 1 3	plein temps temps partiel auxiliaires apprentie stagiaires
Police communale	8 3	plein temps temps partiel

Service des écoles		
• administration scolaire	2	plein temps
	5	temps partiel
	1	auxiliaire
• professeurs de sport	2	plein temps
	3	temps partiel
• sports facultatifs	21	auxiliaires
• infirmerie	1	temps partiel
• surveillance des devoirs	24	auxiliaires
• patrouilles scolaires	17	auxiliaires
• accueil extrascolaire	4	temps partiel
	39	auxiliaires
• matériel et informatique	8	auxiliaires
Musée gruérien et Bibliothèque publique	3	plein temps
	15	temps partiel
	17	auxiliaires
	1	apprentie
	1	stagiaire
Service des curatelles	4	plein temps
(pour les communes de Bulle, Riaz et Morlon)	13	temps partiel
	2	auxiliaires
	1	stagiaire 3+1

Total EPT personnel de statut communal	175	unités	soit 146,24 EPT
Total EPT personnel de statut de droit privé	180	unités	soit 43,33 EPT
Total EPT apprentis et stagiaires	21	unités	soit 19,40 EPT
Total	**376**	**unités***	

Hommes	129	unités*
Femmes	247	unités*

**Non inclus :*

Pompiers volontaires	*110*	*unités*
Membres de commissions et du Conseil général	*103*	*unités*
Petits jobs d'été : piscine, conciergerie, voirie et jardins	*26*	*unités*

Nombre total de certificats de salaire établis : *747*
(y inclus les entrées/sorties en cours d'année)

2. Mutations intervenues durant l'année 2020

ARRIVÉES

Administration	Loan Than Ho, collaboratrice administrative supérieure Omar Gianferrari, collaborateur administratif au Contrôle des habitants Valentine Kolly, apprentie employée de commerce Aya Ismael, pré-apprentie employée de commerce
Finances	Florence Yerly, collaboratrice au secteur contentieux
Technique/Urbanisme	Laetitia Pereira, collaboratrice administrative
Section bâtiments et infrastructures	Loïc Michoud, concierge Ludovic Grangier, apprenti agent d'exploitation
Section voirie	David Ackermann, employé de voirie et déchetterie
Section espaces verts	Jeanne Tornare, apprentie horticultrice
Section forêts	Nathan Muet, apprenti forestier-bûcheron
Service de la jeunesse	Pamela Rey, animatrice socioculturelle Noémie Fischer, animatrice socioculturelle
Service des écoles	Marlyse Tornare, collaboratrice administrative supérieure Valérie Guéry, collaboratrice administrative Céline Roulet, collaboratrice administrative Stéphanie Stern, intervenante en accueil extrascolaire, responsable de site
Police communale	Isabelle Castella, cheffe de service Isabelle Heute, collaboratrice administrative François Noth, suppléant de la cheffe de service
Musée gruérien et Bibliothèque	Héloïse Hahling, bibliothécaire spécialisée Camille Grandjean, collaboratrice administrative
Service des curatelles	Maryline Tercier, cheffe de service Ana Lopes Silva, assistante sociale Berta Ahmetaj, collaboratrice socio-administrative André Nogueira, collaborateur administratif

DÉPARTS

Finances	Samuel Chappuis, collaborateur facturation et impôt
Section bâtiments et infrastructures	Philippe Huguenot, concierge
Service des écoles	Patric Davet, chef de service Stéphanie Berthoud, collaboratrice administrative
Musée gruérien et Bibliothèque	Sophie Dujardin, agente d'accueil et de surveillance
Section voirie	Jean-Marc Grangier, employé de voirie
Section espaces verts	Guy Dougoud, employé aux espaces verts

MUTATIONS

Christophe Allaman, chef du Service des curatelles à chef du Service des écoles

Bastien Bourguet, collaborateur administratif au Service des curatelles à collaborateur au secteur facturation et impôt

Nicole Jacqueroud, collaboratrice administrative supérieure à l'Administration à adjointe du secrétaire général

ANCIENNETÉ

35 ans	Jacques Nissille, employé aux espaces verts

DÉPARTS À LA RETRAITE

Administration	Guy Monney, adjoint du secrétaire général Francine Chérif, collaboratrice au Contrôle des habitants
Technique/Urbanisme	Jean Hohl, ingénieur de ville
Musée gruérien et Bibliothèque	Cécile Richli, collaboratrice administrative
Police communale	Jean-Claude Tissot, chef de service Jämes Michoud, remplaçant du chef de service

FINS D'APPRENTISSAGE

Finances	Claire Devaud, apprentie employée de commerce
Section espaces verts	Elise Currat, apprentie horticultrice
Section bâtiments et infrastructures	Amélie Rouiller, apprentie agente d'exploitation

DÉCÈS

Anne-Francine Gisler, collaboratrice au Contrôle des habitants

FOCUS 2020
Votations

Les citoyens ont été convoqués trois fois pour des votations en 2020 :

Le 9 février 2020, 3'913 votants sur 11'580 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 33,8 %, se sont prononcés en votation fédérale et cantonale sur les objets suivants :

Initiative populaire « Davantage de logements abordables »
2'004 OUI 1'826 NON

Modification du 14 décembre 2018 du Code pénal et du Code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)
2'830 OUI 1'001 NON

Transfert de la commune de Clavaleyres (actuellement bernoise) au Canton de Fribourg (acceptation de la loi d'adhésion)
3'456 OUI 134 NON

Le 27 septembre 2020, 6'701 votants sur 11'796 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 56,8 %, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants :

Initiative populaire « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »
2'129 OUI 4'384 NON

Modification de la loi sur la chasse
3'163 OUI 3'238 NON

Modification de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)
3'065 OUI 3'308 NON

Congé de paternité – Modification de la loi sur les allocations pour perte de gain
4'647 OUI 1'500 NON

Arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat
2'600 OUI 3'938 NON

De plus, à cette même date, 7'074 votants sur 16'379 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 43,2 %, se sont prononcés en votation communale sur l'objet suivant :

Crédit d'investissement de 55 millions de francs pour la construction du Centre sportif régional de la Gruyère à La Tour-de-Trême
5'403 OUI 1'557 NON

Le 29 novembre 2020, 4'927 votants sur 11'817 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 41,7 %, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants :

Initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »
2'851 OUI 2'015 NON

Initiative populaire « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »
2'238 OUI 2'582 NON

Révision de la loi sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg
3'037 OUI 1'473 NON

FOCUS 2020
Aperçu de la construction

Police des constructions

Durant l'année 2020, la Section Police des constructions a traité 279 dossiers de construction.

Au travail de traitement de ces dossiers de construction s'ajoute l'analyse des différentes demandes d'autorisation. Ces tâches peuvent être réparties ainsi :

- 134 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux) ;
- 97 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux) ;
- 29 dossiers en procédure préliminaire selon l'article 18 ter du Règlement communal d'urbanisme (RCU) ;
- 19 procédures de demandes préalables ;
- 14 demandes d'autorisation pour la pose de panneaux réclames temporaires ;
- 32 demandes d'autorisation de teintes ou de tuiles.

Les dossiers de demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire sont répartis selon les types d'objets suivants :

- 22 dossiers concernent des maisons individuelles isolées ou mitoyennes ;
- 22 dossiers concernent des immeubles locatifs ou en PPE ;
- 29 dossiers concernent des bâtiments administratifs, commerciaux, industriels, des hôtels et restaurants, des foyers, etc. ;
- 4 dossiers concernent des fabriques, usines et ateliers ;
- 4 dossiers concernent des écoles, des bâtiments à but culturel, des installations sportives ou sont liés à l'éducation ;
- 16 dossiers concernent des projets d'installations d'eau, de chauffage à distance (CAD), de multiservices, de communication, d'installations d'ordures ménagères, de routes, de places et d'installations de communication.

Les tâches de la Section Police des constructions sont aussi nombreuses que variées. En sus du traitement des demandes susmentionnées, elle veille également :

- à la délivrance des permis d'occuper (sans visite) ;
- à transmettre les préavis techniques pour les modifications des patentes (64 préavis) ;
- à transmettre les préavis pour les locaux affectés à l'exercice de la prostitution ;
- à transmettre les préavis pour les empiètements sur le domaine public (153 préavis) ;
- à la salubrité des logements et locaux ;
- à la tenue des données et statistiques du Registre fédéral des bâtiments et des logements (ReGBL) ;
- au suivi des chantiers pour les procédures ordinaires dans le ReGBL ;
- au suivi des chantiers pour les procédures ordinaires et simplifiées dans l'application FRIAC ;
- au suivi administratif des constructions ;
- au respect du Plan d'aménagement local (PAL), du Règlement communal d'urbanisme (RCU), des Plans d'aménagement de détail (PAD) et des mandats d'étude parallèles (MEP) ;
- au suivi des citernes privées ;
- à l'analyse de dossiers pour les verbaux déposés ;
- aux dénonciations privées ;
- aux visions locales demandées par le Conseil communal ;
- aux contrôles de la conformité des affectations des logements demandés par le Contrôle des habitants ;
- au scannage des permis de construire pour les propriétaires privés ;
- au suivi des procédures touchées par des recours à la Préfecture, au Tribunal cantonal et au Tribunal fédéral.

1

Résultat	page 19
Effets financiers du Covid-19	page 23
Administration	page 24
Service des curatelles	page 24
Service du feu	page 25
Protection de la population	page 25
Enseignement et formation	page 26
Musée gruérien et Bibliothèque publique	page 26
Culture, sports et loisirs	page 26
Santé	page 28
Affaires sociales	page 29
Transports et communications	page 30
Approvisionnement en eau	page 31
Epuration des eaux	page 31
Gestion des déchets	page 31
Forêts	page 31
Tourisme	page 32
Impôts	page 33
Finances	page 35
Immeubles du patrimoine financier	page 36
Autres postes	page 37
Compte des investissements	page 39
Bilan	page 39

1. Résultat

Le compte de fonctionnement dégage un **bénéfice de Fr. 4'829'343.--**, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 1'994'200.--. L'amélioration est de Fr. 6'823'543.--. Aucun amortissement supplémentaire n'a été comptabilisé.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées.

Le budget prévoyait Fr. 121'726'600.-- de charges, avant amortissements supplémentaires, versement aux réserves, imputations internes et déficit de la gestion de l'eau potable. Les comptes 2020 enregistrent un total de Fr. 119'626'391.--.

La diminution des charges est de Fr. 2'100'209.-- (1,73 %).

Les produits de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales, notamment conjoncturelles, supérieures aux prévisions budgétaires.

Le budget prévoyait Fr. 117'648'800.-- de recettes, avant prélèvement sur réserves, imputations internes et bénéfice sur ventes d'immeubles. Les comptes 2020 enregistrent un total de Fr. 122'509'486.--.

L'augmentation des produits est de Fr. 4'860'686.-- (4,13 %).

Par rapport au budget, voici les principaux écarts :

	Budget	Comptes		Différences
Dépenses de fonctionnement				
Service du feu	1'760'400.—	1'409'051.30	–	351'348.70
Ecoles, frais d'économat	231'700.—	97'199.20	–	134'500.80
Ecoles, camps et manifestations	411'000.—	171'303.35	–	239'696.65
Ecoles spécialisées	3'817'200.—	3'696'641.65	–	120'558.35
Musée gruérien/Bibliothèque publique	2'280'200.—	2'115'394.79	–	164'805.21
Salle omnisports - redevance	250'000.—	123'763.40	–	126'236.60
Homes, part au subv. soins spéciaux	3'781'500.—	4'178'691.30	+	397'191.30
Covid-19, frais directs	0.—	232'793.35	+	232'793.35
Déneigement	721'000.—	405'717.05	–	315'282.95
Ordures ménagères	2'811'700.—	2'597'645.48	–	214'054.52
Recettes de fonctionnement				
Impôt revenu/fortune pers. physiques	48'500'000.—	46'875'496.—	–	1'624'504.—
Impôt à la source	3'500'000.—	4'174'859.04	+	674'859.04
Impôt bénéfice/capital pers. morales	6'300'000.—	7'381'795.60	+	1'081'795.60
Impôt sur les gains immobiliers	1'200'000.—	2'418'047.30	+	1'218'047.30
Impôt sur mutations immobilières	2'900'000.—	5'557'836.05	+	2'657'836.05
Impôt sur successions et donations	150'000.—	364'898.40	+	214'898.40
Contribution immobilière	7'600'000.—	8'257'286.90	+	657'286.90
Impôt sur spectacles/divertissements	270'000.—	79'439.50	–	190'560.50

Endettement

La dette brute s'élève à **Fr. 132'802'247.--** selon le bilan au 31.12.2020 (Fr. 124'093'214.-- au 31.12.2019).

- **La dette brute par habitant** (population légale : 23'964 habitants au 31.12.2019) est de **Fr. 5'563.--** à fin 2020 (Fr. 5'294.-- à fin 2019).

La dette nette (capitaux déduits) s'élève à **Fr. 97'278'874.--** au 31.12.2020 (Fr. 85'816'672.-- à fin 2019).

- **La dette nette par habitant** est de **Fr. 4'075.--** à fin 2020 (Fr. 3'661.-- à fin 2019).

La dette nette du patrimoine administratif (patrimoine financier déduit) s'élève à **Fr. 67'239'481.--** selon le bilan au 31.12.2020 (Fr. 56'038'126.-- à fin 2019).

- **La dette nette du patrimoine administratif** par habitant est de **Fr. 2'817.--** à fin 2020 (Fr. 2'391.-- à fin 2019).

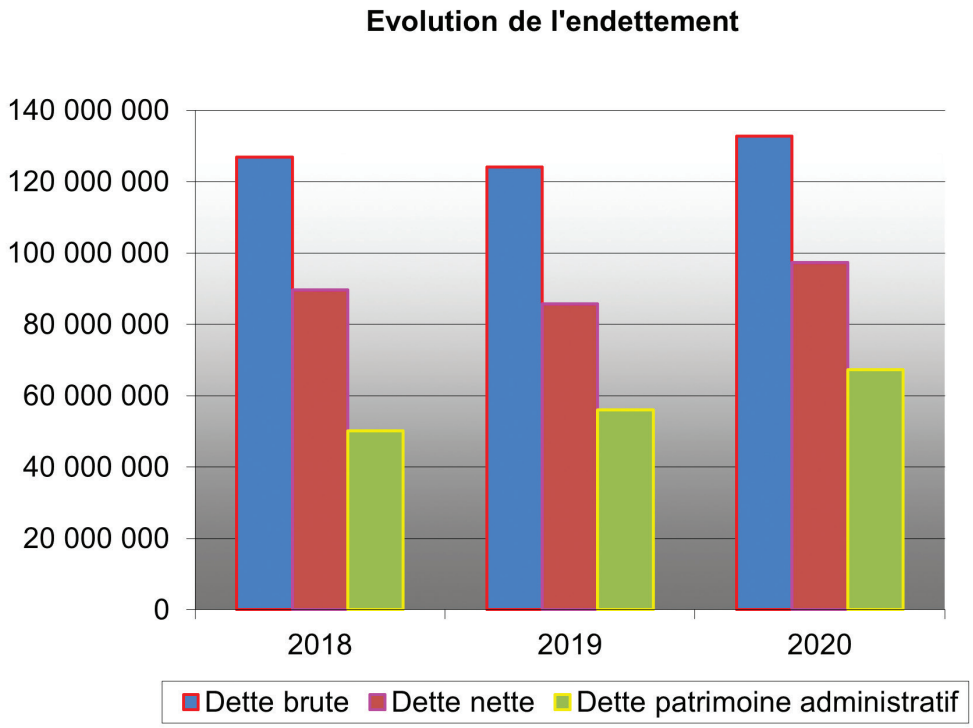

Evolution du résultat et du cash-flow

	Comptes 2020	Comptes 2019	Comptes 2018
Recettes de fonctionnement	140'395'405.14	141'977'112.09	144'121'709.73
- Dépenses de fonctionnement	135'566'061.78	134'866'149.71	143'460'017.67
= BÉNÉFICE - DÉFICIT	**4'829'343.36**	**7'110'962.38**	**661'692.06**
+ Amortissements obligatoires	5'870'350.40	5'421'518.95	5'519'315.35
+ Amortissements supplémentaires	0.00	0.00	4'047'296.35
+ Amortissements épuration (valeur remplacement)	1'640'000.00	1'812'500.00	1'867'400.00
+ Attributions aux réserves	325'838.00	359'341.27	176'448.85
- Prélèvements sur réserves	2'211'042.05	1'083'774.55	622'508.30
= CASH-FLOW	**10'454'489.71**	**13'620'548.05**	**11'649'644.31**

Indicateurs financiers

Voici les principaux indicateurs financiers définis par la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales.

Ces indicateurs permettent une analyse de la synthèse des comptes communaux.

		2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
1	**Degré d'autofinancement** (autofinancement en pour-cent de l'investissement net) Pour déterminer la part des investissements de l'année financée par les moyens propres *> 100 %* *idéal* *70% - 100 %* *bon à acceptable* *< 70 %* *problématique*	97.07 %	72.37 %	155.86 %	104.27 %	**49.95 %**	95.90 %
2	**Capacité d'autofinancement** (autofinancement en pour-cent des revenus de fonctionnement) Pour renseigner sur la capacité financière de la commune. Plus elle est importante et plus les possibilités de diminuer l'endettement ou de réaliser des investissements et d'en supporter les coûts induits augmentent *> 20 %* *bon* *10 % - 20 %* *moyen* *< 10 %* *faible*	12.27 %	8.29 %	8.54 %	10.37 %	**8.48 %**	9.59 %
3	**Quotité de la charge des intérêts** (intérêts nets en pour-cent des revenus de fonctionnement) Elle indique quelle part des revenus la commune consacre au paiement des intérêts nets *< 2 %* *faible* *2 % - 5 %* *moyenne* *> 5 %* *forte*	0.27 %	0.17 %	-0.10 %	-0.15 %	**0.12 %**	0.06 %

		2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
4	**Quotité de la charge financière** (intérêts + amortissements en pour-cent des revenus) Elle indique quelle part des revenus est nécessaire à la couverture des charges financières de la commune *< 5 %* *faible* *5 % - 15 %* *supportable* *> 15 %* *élevée à très élevée*	3.48 %	3.30 %	3.83 %	3.73 %	**4.88 %**	3.84 %
5	**Dette brute par rapport aux revenus** (dette brute en pour-cent des revenus de fonctionnement) Elle indique l'importance de l'endettement de la commune et des entités qui en dépendent par rapport aux recettes structurelles de fonctionnement *< 50 %* *très bon* *50 % - 100 %* *bon* *100 % - 150 %* *moyen* *150 % - 200 %* *mauvais* *> 200 %* *critique*	106.42 %	111.28 %	98.21 %	98.22 %	**107.75 %**	104.38 %
6	**Quotité d'investissement** (investissements bruts en pour-cent des dépenses consolidées) Elle indique l'importance des investissements par rapport aux dépenses consolidées. Elle fournit certes une information utile sur l'activité d'investissement, mais doit, comme le degré d'autofinancement, être observée sur plusieurs années car elle peut fluctuer beaucoup d'une année à l'autre *< 10 %* *effort d'investissement faible* *10 % - 20 %* *effort d'investissement moyen* *20 % - 30 %* *effort d'investissement élevé* *> 30 %* *effort d'investissement très élevé*	13.65 %	12.00 %	9.69 %	10.58 %	**16.25 %**	12.43 %
7	**Endettement net par habitant** (patrimoine financier moins les engagements, divisé par la population) Il indique le niveau d'endettement net, c'est-à-dire les dettes diminuées du patrimoine financier, par habitant. La qualité de l'indicateur implique bien entendu une évaluation correcte de ce patrimoine et notamment des biens immobiliers qui en font partie *< 1'000* *faible* *1'001 - 3'000* *moyen* *3'001 - 5'000* *haut* *> 5'000* *très haut* *1'872* *moyenne des communes FR à fin 2019*	2'210	2'251	2'209	2'391	**2'817**	2'376

Amortissements obligatoires

Administration	Fr.	98'300.—
Service du feu	Fr.	96'300.—
Bâtiments scolaires	Fr.	1'482'300.—
Musée gruérien et Bibliothèque publique	Fr.	72'000.—
Parcs et jardins	Fr.	52'000.—
Installations sportives	Fr.	198'500.—
Piscine	Fr.	30'000.—

Service de la jeunesse	Fr.	63'000.—
Foyers pour personnes âgées	Fr.	769'370.40
Rues, places et trottoirs	Fr.	581'200.—
Places de stationnement vélos	Fr.	23'000.—
Véhicules du Centre d'entretien	Fr.	46'500.—
Aménagement d'arrêts de bus	Fr.	45'500.—
Approvisionnement en eau	Fr.	1'115'027.—
Epuration des eaux	Fr.	741'253.—
Assainissement de décharges	Fr.	15'400.—
Bâtiments du patrimoine financier	Fr.	440'700.—
	Fr.	**5'870'350.40**

Compte de fonctionnement

En préambule, il faut rappeler qu'en raison de la séparation des travaux d'entretien effectués par des tiers de ceux réalisés par les services communaux, certains écarts par rapport au budget apparaissent lorsque des travaux qu'il était prévu de confier à des tiers ont été effectués par les services, et vice versa.

La masse salariale, déduction faite des traitements des foyers pour personnes âgées, s'est élevée à Fr. 17'013'759.--, soit Fr. 372'740.-- de moins que prévu au budget (– 2,14 %).

Les participations à des collectivités publiques (dépenses liées), comptes par nature 351 et 352, s'élèvent à Fr. 51'898'033.--, soit Fr. 38'833.-- de plus que prévu au budget. Elles représentent le **43 % des charges**, imputations internes déduites.

2. Effets financiers du Covid-19

Depuis le début de la crise du Covid-19, la Ville de Bulle a pris de nombreuses mesures visant à atténuer les effets collatéraux de la pandémie. La liste des effets financiers ci-après n'est pas exhaustive, mais récapitule les conséquences financières principales :

Diminutions de recettes :

• Exonération de la location du domaine public	Fr.	157'000.—
• Réductions de loyers	Fr.	141'000.—
• Accueil extrascolaire	Fr.	95'000.—
• Musée	Fr.	21'000.—
• Horodateurs	Fr.	160'000.—
• Cartes journalières CFF	Fr.	65'000.—
• Impôt personnes physiques 2020 (estimation)	Fr.	2'400'000.—
• Impôt personnes morales 2020 (estimation)	Fr.	710'000.—
• Impôt sur les spectacles et divertissements	Fr.	190'000.—
Total	Fr.	3'939'000.—

Augmentations de charges :

• Sécurité et contrôles	Fr.	52'000.—
• Informatique et mobilier	Fr.	91'000.—
• Désinfectants et protection	Fr.	36'000.—
• Bons au personnel des foyers (sans personnel des soins)	Fr.	22'000.—
• Subventions diverses	Fr.	70'000.—
Total	Fr.	271'000.—

Diminutions de charges :

• Ecoles – camps et manifestations	Fr.	240'000.—
• Accueil extrascolaire	Fr.	67'000.—
• Musée gruérien et Bibliothèque publique	Fr.	165'000.—
• Sports – manifestations sportives et subventions	Fr.	34'000.—
• Frais de réception et subvention et dons divers	Fr.	66'000.—
Total	Fr.	572'000.—
Effet financier total	**Fr.**	**3'638'000.—**

3. Administration

Dépenses

020.315.00 Maintenance informatique

Les frais de maintenance des logiciels et du matériel informatique ont été supérieurs aux prévisions. Le dépassement du budget s'explique également par la poursuite de la mise en place de la nouvelle gestion électronique des documents (GED). La commune ne dispose pas de service informatique.

020.365.00 Subventions et dons divers

Malgré la situation sanitaire, la plupart des subventions ont été maintenues. Les principales subventions ont concerné le Marché de Noël, Fr. 20'000.--, le Carnaval des enfants, Fr. 9'000.--, le Salon suisse des goûts et terroirs, Fr. 20'000.--, le salon des activités créatrices & manuelles et modélisme FAMA, Fr. 10'000.--, le salon Energissima, Fr. 8'600.--, le salon Aqua Pro, Fr. 4'300.--, le Slow up de la Gruyère, Fr. 8'400.--, l'Eté au château, Fr. 10'000.--, les animations par la Société de développement de Bulle et environs, Fr. 6'000.--, ainsi que le soutien aux diverses manifestations agricoles, Fr. 4'900.--.

09001.314.00 Hôtel de Ville Grand-Rue 7 – entretien et rénovation

Divers travaux non prévus au budget ont été nécessaires, notamment la réparation de l'installation frigorifique du restaurant, Fr. 6'500.--, l'aménagement de bureaux, Fr. 6'000.--, la réparation d'une fuite d'eau au magasin Street25, Fr. 5'100.--, ainsi qu'une indemnité au locataire de ce magasin pour nuisances, Fr. 6'400.--.

4. Service des curatelles

Le rapport relatif au fonctionnement du Service des curatelles figure aux pages 79 à 84.

5. Service du feu

Durant la pandémie et selon les concepts cantonaux, les sapeurs-pompiers du canton devaient se préserver et rester dans les dernières forces vives, avec les autres partenaires « feux bleus » actifs dans le canton. Les dernières forces devaient rester dans les Centres de renfort chimique (Morat, Fribourg et Bulle).

C'est pour cette raison que les activités pour les sapeurs-pompiers ont été réduites au minimum durant les phases critiques.

Le Service du feu est intervenu 226 fois en 2020, soit 19 de plus qu'en 2019, pour un total de 3'198 heures (2'753 en 2019). Quant aux exercices, ils représentent 5'260 heures (7'730 en 2019).

Dépenses

140.301.00 Traitement du personnel et solde du Corps

Durant pratiquement toute l'année 2020, les cours cantonaux et fédéraux ont été annulés, ainsi que la moitié des exercices.
Pour les interventions, bien que plus élevées qu'en 2019, un effectif minimal se déplaçait sur l'événement, le solde restant au local.

140.309.10 Frais de cours, d'instruction, etc.

Les frais de cours et d'instruction ont été inférieurs aux prévisions, notamment pour les cours cantonaux, fédéraux et la formation des nouveaux chauffeurs.

140.318.02 Honoraires spécialiste protection incendie

Il s'agit d'un mandat octroyé pour le contrôle périodique des bâtiments selon la loi sur l'ECAB. Ce mandat a débuté en 2020 et les prestations ont été moins importantes que prévu.

140.380.00 Attribution à la réserve

Les comptes du Service du feu bouclent avec un bénéfice. Ce montant doit être viré à la réserve qui pourra être utilisée pour compenser des déficits futurs.
Le solde de la réserve est de Fr. 1'377'330.-- au 31.12.2020.

6. Protection de la population

Dépenses

172.351.00 Dispositif sanitaire en cas d'événements majeurs

La mise en œuvre du concept en cas d'événements majeurs cantonal devait débuter en 2019, mais a pris un certain retard.

7. Enseignement et formation

Dépenses

219.302.02 Accueil extrascolaire - traitements
219.313.00 Accueil extrascolaire - charges

Le total des charges pour l'accueil extrascolaire (AES) se monte à Fr. 1'363'300.-- en tenant compte des chapitres 219.302.02, 219.313.00 et des charges sociales.
Les produits (219.433.02 et 219.461.00) s'élèvent à Fr. 646'800.--.
Le solde à charge des comptes 2020 est donc de Fr. 716'500.-- (Fr. 672'300.-- en 2019).
Le tarif est fixé selon un barème qui tient compte du revenu des parents, le solde correspond donc aux subventions octroyées.
L'offre a été étendue à certaines semaines des vacances scolaires. D'autre part, une perte de recettes a été enregistrée lors de la fermeture des écoles au printemps.

219.310.00 Economat scolaire

Selon la nouvelle loi scolaire, les fournitures scolaires sont prises en charge par l'Etat dès la rentrée 2020.

8. Musée gruérien et Bibliothèque publique

Le rapport du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique figure aux pages 88 à 99.

Les comptes 2020 présentent un excédent de charges de Fr. 1'664'137.--, soit inférieur au budget qui s'élevait à Fr. 1'807'500.--.

9. Culture, sports et loisirs

Voir aussi les rapports du Service de la jeunesse (pages 54 à 56), du Service de la culture (pages 66 à 67) et du Service des sports (pages 69 à 70).

Dépenses

302.317.00 Projets

Le projet « Culture en partage » a pris du retard en raison de la situation sanitaire. Une dépense de Fr. 46'000.-- est reportée en 2021. Elle sera compensée par une subvention à recevoir de Pro Helvetia de Fr. 42'000.--.

302.365.00 Subventions ordinaires aux sociétés culturelles

Malgré l'annulation d'événements, le versement des subventions a été maintenu. En plus des contributions en faveur des Francomanias, Fr. 140'000.--, d'Ebullition, Fr. 85'000.--, de la Société des concerts, Fr. 35'000.--, des Rencontres théâtrales, Fr. 18'000.--, du Théâtre la Malice, Fr. 18'000.--, de l'Association Trace-Ecart, Fr. 17'700.--, du Bulle Jazz New Orleans, Fr. 17'000.--, du festival Altitudes, Fr. 13'000.--, des Rencontres guitares, Fr. 10'000.--, de la Lanterne magique, Fr. 6'000.--, de la Fête de la musique, Fr. 5'000.--, la commune a versé les subventions ordinaires aux sociétés bulloises.

341.314.90 Entretien des bâtiments et installations sportives

Le terrain synthétique a nécessité nettement moins d'entretien en raison d'un hiver doux (déneigement et apport de copeaux).

342.314.00 Piscine communale – entretien et rénovation

Un tourniquet pour le comptage des personnes a été installé afin de respecter les directives Covid sur la fréquentation de la piscine.

342.318.00 Piscine communale – prestations de surveillance

Un mandat a été attribué à une société de surveillance afin de contrôler le respect des mesures sanitaires.

343.316.00 Salle omnisports – redevance pour utilisation

Les frais d'entretien sont répartis entre le Collège du Sud, le Centre professionnel et la Ville de Bulle.
Des panneaux photovoltaïques ont été installés. Les partenaires ont choisi de les financer par un système de location plutôt qu'un investissement qui était prévu lors du budget.

Recettes

342.434.00 Entrées de la piscine

La piscine a été ouverte du 6 juin au 15 août, avec limitation du nombre de personnes. Elle a ensuite été fermée pour rénovation.

10. Santé

Dépenses

410.351.00 Part au subventionnement cantonal des soins spéciaux

Il s'agit de la répartition des charges entre les communes des subventions individuelles pour les frais d'accompagnement dans les EMS pour personnes âgées. L'Etat prend à sa charge le 45 % et les communes le 55 % qui est réparti au prorata de leur population légale.
Le dépassement s'explique, d'une part, par les coûts effectifs des subventions plus élevées que prévu au budget et, d'autre part, par les surcoûts Covid.

410.352.00 Participation aux frais financiers des homes

Les frais financiers des homes sont pris en charge par un pot commun au niveau du district, à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur les prestations médico-sociales (LPMS).
La clé de répartition statutaire du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG) est appliquée, soit 25 % selon la population légale et 75 % selon la population légale pondérée par l'indice du potentiel fiscal.

450. Prophylaxie, Covid-19

Les coûts directs de la pandémie sont imputés dans cette fonction comptable, selon demande du Service des communes.
Les diminutions de charges et de recettes sont détaillées au chiffre 2 de ce rapport de gestion.

450.309.00 Autres charges du personnel

Des bons jusqu'à une valeur de Fr. 500.-- ont été octroyés au personnel des Foyers de la Ville de Bulle, au prorata du taux d'activité. Ils sont à faire valoir auprès des commerces membres du Groupement des commerçants Bulle – La Tour-de-Trême. Les bons pour le personnel des soins, soit un total de Fr. 58'675.--, ont été mis à charge des comptes des Foyers, étant donné que l'Etat participe à hauteur de 45 %. Le solde de Fr. 22'425.-- correspond donc aux bons distribués au reste du personnel.

450.311.00 Informatique et achats de mobilier

Ce compte enregistre les dépenses pour le télétravail (licences, programmation et gestion des accès à distance), l'achat de poubelles fermées, des distributeurs de désinfectant, ainsi que toutes les protections mises en place pour les guichets des divers secteurs de la commune.

450.313.00 Fournitures diverses et marchandises

Tous les achats de désinfectant, masques et gants pour les services communaux sont comptabilisés sur ce poste.

450.318.00 Prestations de tiers

La société Securitas a été engagée pour les marchés du jeudi afin de contrôler et faire respecter les mesures sanitaires.

450.365.00 Subventions

Divers soutiens ont été versés, qui s'ajoutent au maintien des subventions pour les manifestations annulées ou repoussées :

- Bons de cinéma pour les enfants/jeunes de 5 à 17 ans	Fr.	42'289.—
- AG culturel pour les nouveaux citoyens	Fr.	12'900.—
- Association l'Eté au château (auxquels s'ajoutent Fr. 10'000.-- de subventions ordinaires)	Fr.	10'000.—
- Coordination solidarité Gruyère	Fr.	5'000.—

11. Affaires sociales

Dépenses

541.365.00 Subventions aux crèches et garderies d'enfants

Malgré la fermeture des structures au printemps, la commune a poursuivi le versement des subventions aux crèches, selon le revenu des parents :

- Les Lutins, Bulle	Fr.	100'123.20
- Chemins de l'Enfance, La Tour-de-Trême	Fr.	65'267.10
- Tartine et Chocolat, Bulle	Fr.	74'820.50
- Lagiraf.ch, Bulle	Fr.	141'133.35
- Cap Canaille, Bulle	Fr.	93'728.30
- A Petits Pas, Broc	Fr.	12'015.20
- Les Galopins, Marsens	Fr.	19'314.45
- Roséchoux, Vaulruz	Fr.	11'717.00
- Tsamala, La Roche	Fr.	6'737.80
- Les Zoubilous, Enney	Fr.	83'298.67
- Autres	Fr.	4'559.40

570 Foyers communaux

Concernant le fonctionnement général des foyers communaux pour personnes âgées, le rapport figure aux pages 72 à 77.

Les foyers tiennent une comptabilité indépendante selon le plan comptable des hôpitaux H+ qui est intégrée, en fin d'année, dans les comptes de la commune.

580.366.00 Aides accordées à des tierces personnes

Ce compte enregistre notamment les cotisations AVS pour indigents, Fr. 154'300.--, les honoraires de tuteurs privés pour indigents, Fr. 6'300.--, et les frais d'enterrement de personnes dans le besoin au sens de la législation sur l'aide sociale, Fr. 51'700.--.
Un remboursement de Fr. 25'172.95 a été effectué par la Caisse de compensation pour les cotisations AVS des indigents (580.436.00).

591.365.00 Financement de projets à caractère humanitaire

Une contribution annuelle de Fr. 5'000.-- est versée à Fribourg-Solidaire pour les aides humanitaires à l'étranger.
Un montant supplémentaire de Fr. 5'000.-- a été octroyé exceptionnellement en raison de la crise sanitaire traversée par de nombreux pays.

12. Transports et communications

Dépenses

622.313.92
622.313.93
622.390.92
622.390.93

L'entretien et l'exploitation de l'ensemble des véhicules utilisés par les services communaux sont assurés par le Centre d'entretien. Leur utilisation est refacturée dans les divers chantiers par le chapitre 622.490.95.

625.318.00 Balayage – taxes d'élimination

Des quantités de déchets supérieures aux prévisions expliquent le dépassement du budget.

630.366.0 Subventions pour routes privées

Il s'agit de la capitalisation des frais d'entretien de routes privées affectées à l'usage public. Ces reprises de routes dépendent de procédures cadastrales peu maîtrisables dans le temps.

650.351.00 Trafic régional – participation aux dépenses cantonales

L'article 41a de la Loi du 20 septembre 1994 sur les transports précise que les communes participent pour 45 % aux indemnités d'exploitations octroyées par le canton au titre de trafic régional. La part communale est répartie entre les communes pour 20 % en fonction du chiffre de la population dite légale et pour 80 % en fonction de ce chiffre pondéré par leur offre de transports.
Le montant communiqué par l'Etat pour le budget est estimé avant négociation des offres avec les entreprises de transport et avant détermination de la participation financière de l'Office fédéral des transports.

13. Approvisionnement en eau

La gestion par Gruyère Energie SA des infrastructures liées à l'eau potable s'est soldée par un déficit net de Fr. 681'406.--. Le budget prévoyait un déficit net de Fr. 2'842'200.--. Les travaux d'investissements et de rénovation du réseau ont été inférieurs aux prévisions.

Un amortissement de Fr. 1'115'027.--, correspondant à la valeur de remplacement des infrastructures, a été comptabilisé.

Quant à la gestion générale du Service des eaux, le rapport établi par Gruyère Energie SA figure aux pages 86 à 87.

14. Epuration des eaux

Le taux de couverture des charges est de 100 %. Les amortissements obligatoires correspondent à l'amortissement de la dette qui existait lors de l'introduction du nouveau règlement communal au 1er janvier 2013. Ils sont financés par les taxes de raccordement.

Il y a d'importantes variations sur certains comptes, mais le total des charges est proche du budget.

15. Gestion des déchets

Les charges 2020 des ordures ménagères sont couvertes par les produits et taxes à 100 %. Les raisons principales sont une diminution des taxes pour le ramassage et une augmentation du produit des taxes proportionnelles (taxe au sac).

La majorité des travaux prévus pour l'assainissement des décharges en 2019 a été exécutée en 2020. Une subvention à hauteur de 70 % des coûts est attendue et sera versée en 2021.

16. Forêts

Le compte des forêts boucle avec un déficit de Fr. 229'962.--, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 198'600.--. Le prélèvement prévu sur le fonds des forêts n'a pas été effectué.

Dépenses

810.318.00 Frais de débardage

Le dépassement important est dû aux m^3 supplémentaires exploités au câble-grue ; au budget 3'000 m^3, en réalité 3'900 m^3 (dépenses supplémentaires de Fr. 90'000.--). La coupe prévue au Piano et aux Gros-Fours devait être faite au tracteur par l'équipe de Bulle, mais compte tenu des mauvaises conditions météorologiques (pas de gel), l'exploitation a été effectuée au câble-grue par une entreprise privée (coupe de 1'000 m^3 à Fr. 95.--, Fr. 95'000.--). Ces deux coupes étaient dans le programme d'intervention « Le Pâquier 2 ». Une location de chenillette a été nécessaire afin de pouvoir couper du bois dans des conditions difficiles, Fr. 10'000.--.

810.352.00 Participations pour entretien des chemins forestiers

La participation au Syndicat des chemins forestiers de la rive gauche de la Trême a été supérieure aux prévisions.

Recettes

810.434.00 Travaux forestiers pour des tiers

La part de l'Etat aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion s'est élevée à Fr. 66'270.-- (23,96 % de l'excédent de charges).

810.435.00 Ventes de bois de service

Voici la statistique des ventes de bois de service de ces dernières années :

	2017	2018	2019	2020
Quantité	6'158 m^3	6'097 m^3	5'267 m^3	8'504 m^3
Prix moyen	Fr. 81.40	Fr. 76.60	Fr. 71.80	Fr. 70.10

Le prix moyen de vente continue à baisser.
Un volume de 3'332 m^3 provient des forêts privées situées dans le programme d'intervention (PI) « Le Pâquier 2 ». C'est le volume supplémentaire qui fait le surplus de recettes.

810.435.10-20 Ventes de bois d'industrie et autres ventes

Le volume vendu correspond à celui du budget, les recettes supplémentaires proviennent des bons prix obtenus pour le bois de feu et le déchiquetage.

810.461.00 Subventions cantonales

Des subventions plus importantes ont été obtenues, notamment pour le PI « Le Pâquier 2 ».

810.482.00 Prélèvement sur le fonds des forêts

Compte tenu du résultat global des comptes, le prélèvement sur le fonds des forêts n'a pas été effectué. Il présente ainsi toujours un solde de Fr. 300'828.-- à fin 2020.

17. Tourisme

Dépenses

830.365.00 Subventions et aides

Une subvention de Fr. 10'000.-- est versée au Monte-Pente Bulle SA afin de combler le déficit, dû notamment au Magic Pass qui a pour conséquence une baisse des recettes, la société n'en faisant pas partie.
Une subvention extraordinaire de Fr. 12'000.-- a été octroyée pour le financement de l'installation de passerelles à chaque pylône afin de répondre aux normes de sécurité demandées par l'organe de contrôle.

18. Impôts

Dépenses

903.318.00 Frais de perception d'impôts

Il s'agit de la commission de 2 % facturée par l'Etat pour l'encaissement de divers impôts, principalement l'impôt sur les mutations immobilières et sur les successions et donations.

903.319.10 Imputation forfaitaire d'impôts

L'imputation forfaitaire d'impôts concerne les résidents de Suisse (personnes physiques ou morales), bénéficiaires de revenus étrangers (dividendes, intérêts et redevances de licences). Un dégrèvement des impôts retenus dans les Etats contractants leur est accordé.

Recettes

900.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques
900.400.10 Impôt sur la fortune des personnes physiques

Les revenus suivants figurent aux comptes 2020 :

- Impôts 2020	Fr.	43'200'000.00
- Impôts 2019	Fr.	1'232'119.70
- Impôts 2018	Fr.	2'136'849.25
- Antérieurs	Fr.	306'527.05

Selon les estimations du Service cantonal des contributions (SCC) d'octobre 2020, aucune progression de l'impôt sur les personnes physiques n'a été calculée en 2020 par rapport à 2019 afin de tenir compte des effets financiers du Covid-19. De plus, une réduction d'environ 3 % a été effectuée afin de tenir compte des effets de la deuxième vague de la pandémie. Il s'agit bien entendu d'estimations qui ne seront mesurables qu'après la réception des avis de taxation.

Voici la statistique du rendement de l'impôt de base sur le revenu 2019 des personnes physiques, état au 23 février 2021 :

Statistique des revenus imposables pour 2019						
Classe de revenu			Contribuables		Revenu imposable	Impôt en francs	
			Nombre	%	Montant	Montant	%
0	-	3'500	1'966	13.54	1'009'072	25'991.70	0.07
3'501	-	10'000	963	6.63	6'367'343	105'206.55	0.28
10'001	-	20'000	1'251	8.61	18'633'999	492'977.50	1.29
20'001	-	30'000	1'240	8.54	31'281'560	1'076'621.95	2.82
30'001	-	40'000	1'530	10.54	53'612'184	2'154'637.15	5.65
40'001	-	50'000	1'663	11.45	74'753'407	3'508'886.40	9.20
50'001	-	60'000	1'502	10.34	82'180'663	4'218'560.95	11.06

Statistique des revenus imposables pour 2019						
Classe de revenu			Contribuables		Revenu imposable	Impôt en francs	
			Nombre	%	Montant	Montant	%
60'001	-	70'000	1'051	7.24	68'008'816	3'560'119.15	9.33
70'001	-	80'000	847	5.83	63'512'787	3'398'526.55	8.91
80'001	-	90'000	631	4.34	53'533'795	2'978'741.20	7.81
90'001	-	100'000	426	2.93	40'404'104	2'217'890.60	5.81
100'001	-	150'000	957	6.59	113'904'100	6'675'814.15	17.50
150'001	-	200'000	265	1.82	45'084'868	2'580'266.90	6.76
200'001	-	250'000	89	0.61	19'771'538	1'181'791.10	3.10
250'001	-	350'000	67	0.46	19'590'318	1'182'056.50	3.10
350'001	-	500'000	38	0.26	15'570'857	1'158'907.40	3.04
500'001	-	999'999'999	37	0.25	39'482'401	1'637'355.350	4.29
			14'523	100.00	746'701'812	38'154'351.10	100.00

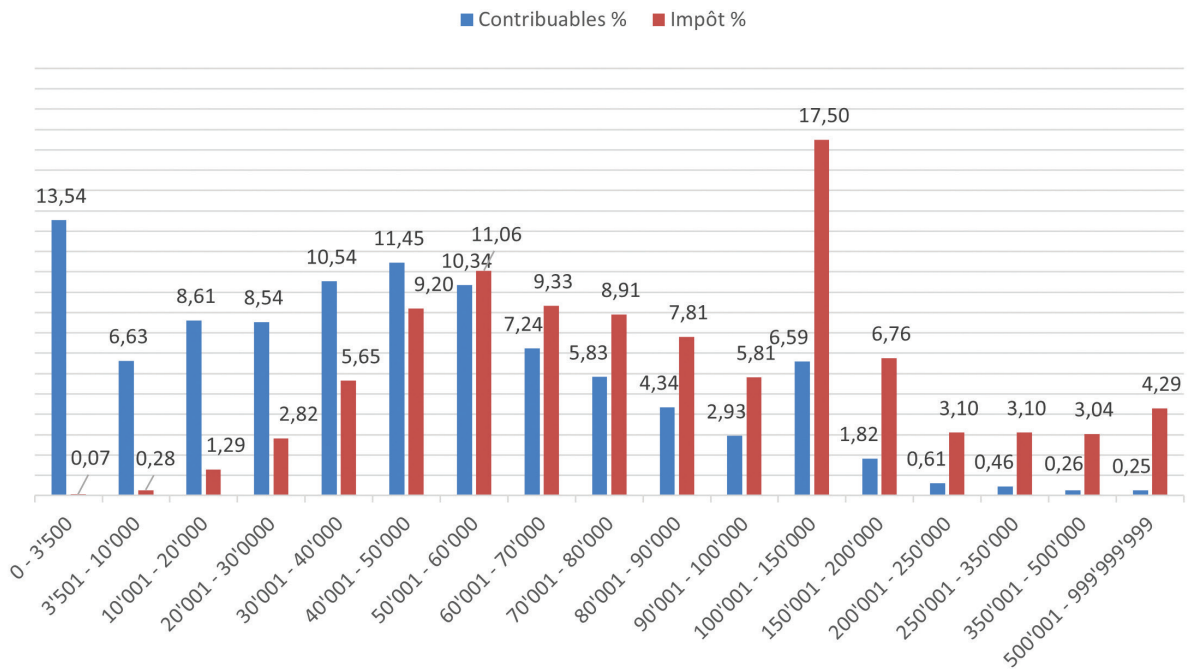

900.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales

Un solde de Fr. 1'913'000.-- est comptabilisé pour les impôts 2018 et de Fr. 1'239'000.-- pour les impôts 2019.
Pour 2020, l'impôt a été estimé à Fr. 3'000'000.--.

La réforme fiscale des entreprises est entrée en vigueur au 1er janvier 2020. Une diminution de 56,5 % de l'impôt sur le bénéfice a été estimée par le SCC.
D'autre part, une réduction de 15 % a été effectuée sur l'impôt 2020 afin de tenir compte des effets du Covid-19 sur le résultat des sociétés.

900.401.10 Impôt sur le capital des personnes morales

L'estimation de l'impôt sur le capital pour 2020 a été arrêtée à Fr. 700'000.--. Le solde correspond aux taxations 2019 et antérieures.

La réforme fiscale a pour conséquence une baisse prévisible de l'impôt sur le capital de 64,1 %. Quant aux effets financiers du Covid-19, ils sont estimés à une réduction de 10 % selon le SCC.

901.403.00 Impôt sur les gains immobiliers

L'impôt communal est perçu au taux de 60 % de celui prélevé par le canton. On constate une diminution par rapport aux comptes 2019.

901.404.00 Impôt sur les mutations

L'acquéreur d'un bien immobilier s'acquitte d'une taxe de 1,5 % du prix d'achat.
Comme l'impôt sur les gains immobiliers, il s'agit d'un impôt irrégulier qu'il faut estimer de manière prudente lors de l'établissement du budget et qui peut varier fortement selon les années. Des transactions importantes ont eu lieu en 2020, ce qui explique la différence par rapport au budget 2020 et aux comptes 2019.

19. Finances

Dépenses

940.321.00 Intérêts des comptes courants

Afin de réduire au maximum le paiement d'intérêts sur les comptes courants, des emprunts à court terme ont été conclus, de 1 à 6 mois, à taux négatif. Le produit est comptabilisé sous le compte 940.421.00.

940.322 Intérêts sur emprunts

Le total des intérêts sur les emprunts à moyen et long terme s'est élevé à Fr. 1'234'000.--, en diminution de Fr. 153'000.-- par rapport au budget.
Le taux d'intérêt moyen est de 1,26 %. Le dernier emprunt a été conclu au taux fixe de 0,53 % pour une durée de 15 ans.

Recettes

940.422.00 Intérêts des prêts et placements

Ce compte enregistre notamment les intérêts sur le prêt de Fr. 18'077'110.-- octroyé à Gruyère Energie SA. Les intérêts sont fixés selon le taux de référence de l'Administration fédérale des contributions pour les prêts des actionnaires ou associés. Ce taux est de 3 % sur 1 million et de 1 % sur le solde, depuis 2015, soit Fr. 200'771.--.

940.422.10 Dividende Gruyère Energie SA

Les comptes 2020 enregistrent le dividende relatif à l'exercice 2019, de 6 %.

20. Immeubles du patrimoine financier

Dépenses

94203.314.00 Entretien et rénovation – magasin Maison Bourgeoisiale

A la suite du changement de locataire, des travaux de réfection ont été nécessaires.

94206.314.00 Entretien et rénovation – bâtiment anciennement Setam

Le dépassement du budget s'explique par la réparation de 11 stores qui a été effectuée au moyen d'une nacelle en location.

94209.314.00 Entretien et rénovation – chalet du Rio Berthoud

Une provision de Fr. 7'500.-- avait été constituée sur les comptes 2019 pour les frais d'étude de captage d'eau.
Le locataire a pris à sa charge les travaux pour le raccordement à l'eau du réseau de la commune de Vuadens.

94211.314.00 Entretien et rénovation – chalet de la Petite Citard

Il s'agit des travaux pour l'aménagement d'une douche, qui devaient être réalisés en 2019.

94212.314.00 Entretien et rénovation – domaine du Terraillet

La commune a pris à sa charge le remplacement des projecteurs du terrain de pétanque.

94216.314.00 Entretien et rénovation – bâtiment rue du Marché 28

Le dépassement s'explique par la réparation de la plateforme élévatrice à la suite d'une déprédation, ainsi que par l'installation de garde-corps aux fenêtres afin de respecter les normes de sécurité.

94218.314.00 Entretien et rénovation – Hôtel de Ville La Tour-de-Trême

Une provision avait été constituée en 2019 pour des travaux de peinture. Etant donné qu'il a été décidé d'entreprendre une étude pour la rénovation du bâtiment, certains travaux n'ont pas été effectués.

Recettes

94218.423.00 Locations – Hôtel de Ville La Tour-de-Trême

La commune a offert deux mois de loyer pour la fermeture de l'établissement au printemps 2020 à la suite des mesures sanitaires. Une nouvelle décision sera prise, après la réouverture, pour les loyers de la fin d'année.

94229.423.00 Locations – Institut Sainte-Croix

La Résidence du Marché a connu des difficultés financières en 2020 en raison de la pandémie du Covid-19. Aussi, il a été décidé de lui offrir trois mois de loyer.

21. Autres postes

Recettes

993.424.00 Bénéfice sur ventes d'immeubles

La vente de deux terrains a dégagé un bénéfice comptable de Fr. 742'449.95.
Le détail de ces ventes figure à la page 47 du rapport de gestion.

PART DES DICASTÈRES AUX DÉPENSES 2020

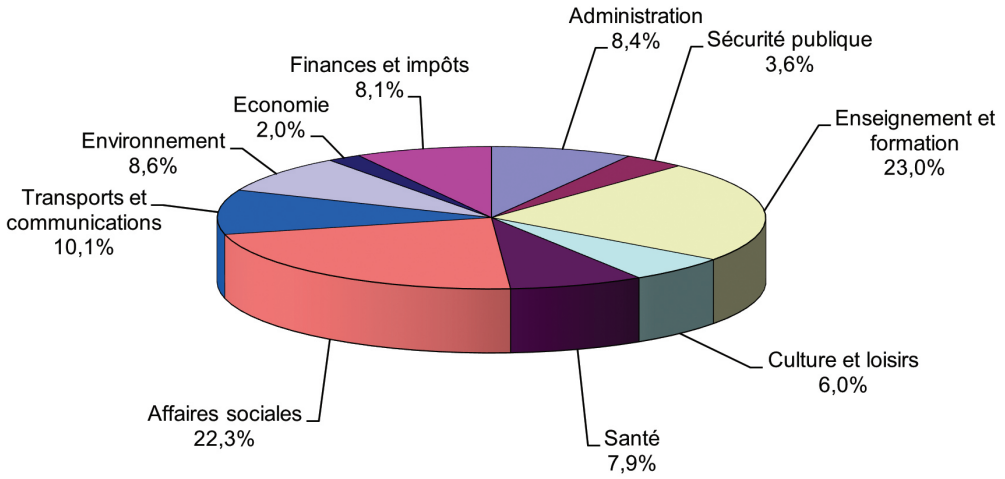

PART DES DICASTÈRES AUX RECETTES 2020

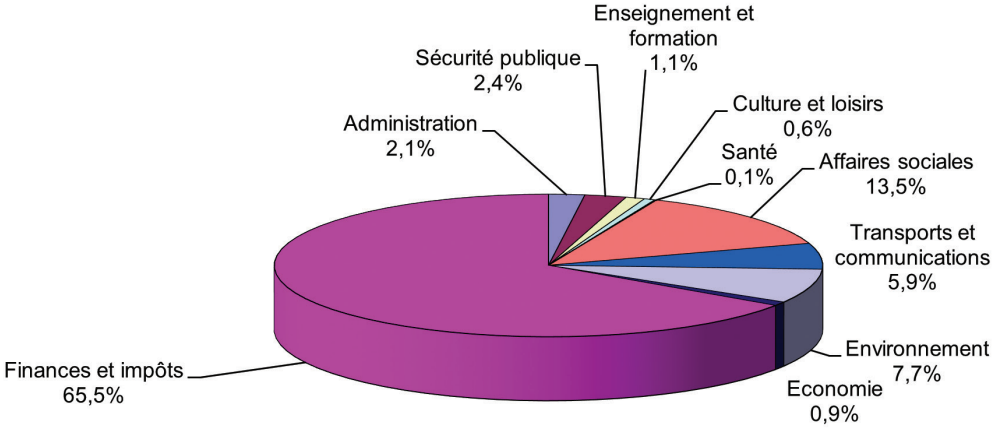

22. Compte des investissements

Les dépenses et recettes d'investissements sont détaillées dans le fascicule des comptes (feuilles jaunes, partie B).

Les dépenses se sont élevées à Fr. 21'889'880.70, alors que le budget prévoyait des investissements pour une somme totale de Fr. 31'072'000.--.

L'avancement des travaux étant tributaire de nombreux facteurs, souvent indépendants de la volonté du Conseil communal, les différences par rapport aux prévisions budgétaires peuvent être relativement importantes.

Pour rappel, le budget des investissements est un budget d'intention, dans lequel sont mentionnées les tranches de crédits qu'il est prévu d'engager durant l'année. Le Conseil communal est lié par les crédits accordés par le Législatif. Il se doit de justifier d'éventuels dépassements par rapport à ces derniers, ce qu'il fait par écrit lorsque les travaux sont terminés, conformément aux règles relatives aux dépassements de crédits fixées d'entente avec la Commission financière (plus de 1 % de dépassement, mais au minimum Fr. 30'000.--).

L'état des investissements en cours figure dans le fascicule des comptes, sous la rubrique investissements.

Toutes les dépenses et recettes d'investissements ont été reportées au bilan au 31 décembre 2020.

23. Bilan

La liste des engagements hors bilan, notamment la part de la Ville de Bulle aux dettes des associations intercommunales, figure à la fin du fascicule des comptes.

Renseignements sur quelques comptes

ACTIFS

141.2 Ouvrages de génie civil

Les aménagements routiers figurant encore au bilan sont les suivants :

Mesures d'accompagnement H189	Fr.	934'144.30
Rue de la Condémine, secteur écoles	Fr.	156'702.65
Rue de l'Ancien-Comté, secteur nord	Fr.	2'048'790.45
Stationnement deux-roues	Fr.	96'236.45
Aménagement arrêts de bus	Fr.	180'976.65
Route de l'Intyamon, tronçon sud	Fr.	813'216.25
Chemin de la Belle-Luce	Fr.	206'329.65
Rues de Gruyères, Saint-Denis, Condémine ouest	Fr.	3'421'770.20
Liaisons de mobilité douce	Fr.	1'655'676.80
Assainissement de passages à niveau	Fr.	642'395.45
Décharge de l'Areney – assainissement	Fr.	81'037.45
Voie de mobilité douce – Moulin/Ardieu	Fr.	420'255.90
Mesures PA3 et avants-projets Vision 2030	Fr.	670'953.25
Rue des Agges – réaménagement	Fr.	708'489.50
Route de Riaz et rue du Château-d'En-Bas	Fr.	6'980'682.50
Route de la Pâla/rue de Vevey (arsenal)	Fr.	-38'590.35
Voie verte – secteur Gare/Planchy-Nord	Fr.	4'806'244.10

Trottoir route de la Pâla 30-44	Fr.	3'400.00
Rénovation pont sur la Trême, rue du Vieux-Pont	Fr.	9'125.80
Secteur de la gare	Fr.	366'777.85
Mobilité douce Buissons-Parqueterie-Vevey	Fr.	200'886.15
Crédit d'étude – réaménagement place du Marché	Fr.	24'304.55
Crédit d'étude – rues Léchère-Sionge-Toula	Fr.	75'505.80

143.1 Bâtiments

En plus des divers bâtiments communaux qui présentent un solde de Fr. 1.--, il s'agit des objets suivants :

Rénovation bâtiment rue du Marché 28	Fr.	1'566'000.00
Ecoles de la Condémine	Fr.	13'773'546.15
Bâtiments scolaires La Tour-de-Trême	Fr.	6'619'974.35
Rénovation vestiaires/sanitaires salles gym Tilleul	Fr.	4'892'081.55
Ecole de Dardens	Fr.	7'654'758.09
Rénovation bâtiment rue du Marché 16	Fr.	1'827'061.95
Bâtiment Château-d'En-Bas 33	Fr.	9'798'270.00
Rénovation toilettes publiques Hôtel de Ville	Fr.	336'581.05
Abri PC du Cabalet	Fr.	96'648.95
Ecole de la Léchère – raccord. CAD et travaux div.	Fr.	438'270.15

146.1 Véhicules, machines, mobilier, informatique

Le mobilier, les divers véhicules, machines et installations techniques sont en majorité amortis et figurent dans le bilan pour Fr. 1.--.

Les objets au bilan sont les suivants :

Véhicules du Centre de renfort	Fr.	201'066.10
Fonds de livres – bibliothèque scolaire de Dardens	Fr.	41'116.15
Véhicules du Centre d'entretien	Fr.	463'506.90
Réseau fibre optique	Fr.	250'300.60

PASSIFS

.22 Dettes à moyen et long terme

Un emprunt de Fr. 5'372'500.-- est arrivé à échéance en 2020. Un nouvel emprunt de Fr. 5'000'000.-- a été contracté, au taux de 0,53 % sur 15 ans.

290 Fortune

La fortune a été augmentée du bénéfice de fonctionnement de Fr. 4'829'343.36 et se monte donc à Fr. 28'954'208.64 au 31 décembre 2020.

2

Activités des Conseils général et communal **42 | 45**

Séances du Conseil communal et des diverses commissions page 42

Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation page 45

Séances du Conseil communal et des diverses commissions

Conseil communal	47	séances ordinaires
Commission technique et Commission de l'énergie	44	séances ordinaires
Commission administrative	44	séances ordinaires
Comité de direction des homes pour personnes âgées	4	séances
Commission des eaux	3	séances
Conseil des parents	1	séance
Commissions des constructions scolaires	4	séances
Commissions diverses écoles primaires (Bibliothèque scolaire et Commission culturelle)	6	séances
Commission du Musée et de la Bibliothèque publique	3	séances
Comité et Commission de placements de la Caisse de pensions	2	séances
Commission culturelle	3	séances
Commission des sports	5	séances
Commission financière	2	séances
Conseil général	3	séances
Bureau du Conseil général	4	séances
Commission d'aménagement	7	séances
Commission des naturalisations	11	séances
Commission jeunesse et famille	1	séance
Groupe de travail infrastructures culturelles	4	séances
Comité de pilotage « Grandir à Bulle »	2	séances
Comité de direction de Mobul	7	séances
Commission ORCOC - Trême	10	séances
Commission Bulle Sympa	3	séances
Commission communication	2	séances
Commission vélo	4	séances

Commission santé et sécurité au travail	1	séance
Commission senior	9	séances
Diverses commissions de bâtisse (+ MEP, COPIL, GRAC,…)	52	séances

Le Conseil général, issu des élections du 28 février 2016, était composé, au 31 décembre 2020, de :

Parti libéral-radical	15	élus, dont 3 femmes
Parti socialiste	15	élus, dont 6 femmes
Parti démocrate-chrétien	8	élus, dont 4 femmes
Parti vert'libéral	1	élu
Union démocratique du centre	8	élus, dont 1 femme
Les Verts	3	élus, dont 1 femme

Au cours de l'année 2020, les mutations suivantes ont été enregistrées :

M. Frank Aellen a été remplacé par M. Alexandre Beaud et M. Eric Gobet a été remplacé par M. Xavier Raemy.

Le Législatif communal a tenu trois séances. Voici les principaux objets traités :

Séance du 25 mai 2020 (45 présents), les objets suivants ont été traités :

- acceptation des comptes, bilan et rapport de gestion 2019 ;
- acceptation du règlement relatif à la distribution de l'eau potable ;
- acceptation de la révision du règlement scolaire communal ;
- acceptation des modifications des statuts de l'Association régionale la Gruyère (ARG) ;
- acceptation des statuts à l'adhésion à Option Gruyère, association intercommunale pour la culture, l'enfance et la jeunesse en Gruyère ;
- refus de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M^{me} Carole Fritschi et M. Nicolas Pasquier, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant l'adhésion à l'association La Grue ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Charles-Henri Brandt, au nom du groupe PLR, demandant une redéfinition du concept de circulation et de stationnement en ville de Bulle ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. François Chardonnens, au nom du groupe PDC-PVL, sur la clarification des prestations de service public de Gruyère Energie SA ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS-Les Verts, sur l'expédition du matériel de vote avec système d'envoi commercial-réponse ;

- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M^me^ Chantal Frossard, au nom du groupe PDC-PVL, demandant un annuaire référençant les producteurs et les magasins de produits locaux ;
- élection de M. Hervé Ruffieux à la Commission d'aménagement ;
- élection de M^me^ Chantal Frossard, scrutatrice du groupe PDC-PVL ;
- élection de M. Grégoire Kubski à la présidence pour les 12 mois à venir ;
- élection de M. Charles-Henri Brandt à la vice-présidence pour les 12 mois à venir.

Séance du 12 octobre 2020 (46 présents), les objets suivants ont été traités :

- acceptation de la révision du règlement du personnel communal ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Charles Morel, au nom du groupe PLR, en faveur d'une consommation économe de l'eau et du respect du principe du consommateur-payeur ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M^me^ Thérèse Anatrà-Luchinger, au nom du groupe PDC-PVL, demandant une étude pour la création d'un poste de délégué à l'économie et au commerce local ;
- élection de M^me^ Laurence Gumy, scrutatrice suppléante du groupe PDC-PVL.

Séance du 14 décembre 2020 (45 présents), les objets suivants ont été traités :

- présentation du plan financier 2021 - 2025 ;
- acceptation des budgets d'investissements et de fonctionnement pour 2021 ;
- acceptation de la révision totale des statuts de l'Association intercommunale Sports en Gruyère (AISG) ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par M^me^ Thérèse Anatrà-Luchinger, au nom du groupe PDC-PVL, demandant l'abrogation du règlement communal concernant la perception d'un impôt sur les spectacles et divertissements ;
- refus de la transmission au Conseil communal du postulat de M^me^ Elodie Surchat, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant une étude du réaménagement du centre-ville ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Baptiste Pasquier, au nom du groupe PDC-PVL, demandant l'étude de l'élaboration d'une application « Bienvenue à Bulle » pour smartphone ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Nicolas Geinoz, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant l'étude de la mise en œuvre d'un plan de lutte et de sensibilisation contre le bruit routier.

Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation

- Rénovation de la piscine
- Réalisation du skatepark – pumptrack
- Assainissement des installations techniques du Musée gruérien
- Surélévation et rénovation du bâtiment rue du Château-d'En-Bas 33
- Finalisation du concept communal en faveur des seniors
- Développement de l'accueil extrascolaire
- Réaménagement des espaces publics du secteur de la gare
- Réalisation de la voie verte entre la gare et Planchy
- Travaux d'aménagement de la vélostation
- Réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas
- Réaménagement de la route de la Pâla et de la rue de Vevey (secteur Arsenal)
- Finalisation du réaménagement de la rue des Agges
- Réalisation d'une liaison de mobilité douce dans le secteur « La Parqueterie »
- Etude et promotion des itinéraires de mobilité douce
- Approbation du Plan d'aménagement local (PAL) 2018
- Etude des PAD-cadres « Pierre-Sciobéret » et « Champ-Barby »
- Elaboration du Plan d'aménagement de détail (PAD) pour le développement du centre sportif régional
- Mise à l'enquête du PAD « Le Terraillet »
- Mise à l'enquête du PAD « La Parqueterie »
- Etude des PAD : Champ-Francey – Coquilles, Taillemau, La Prila, Les Buissons
- Etude de différents mandats d'étude parallèles (MEP) : Vieux-Moulin, Marbrerie, Crêts-gare Ouest, Chemin de la Condémine
- Développement du Plan d'équipement de détail (PED) « Prila – Combes Sud »
- Etude de faisabilité d'un parking souterrain au centre-ville
- Mise en place du nouveau plan comptable MCH2

3

Transactions immobilières **47**

Ventes de terrains page 47
Achat de terrain page 47
Echange de terrains page 47

Ventes de terrains

- à Yvan Cuennet Ferblanterie Sàrl, de la parcelle n° 5240, située à la route du Closalet, soit une surface de 480 m², pour le prix de Fr. 120'000.--,

- à Gruyère Energie SA, de la parcelle n° 7582, située au chemin de Pra-Bosson, soit une surface de 4594 m², pour le prix de Fr. 689'100.--.

Achat de terrain

- à Espace Gruyère SA, de la parcelle n° 290, située à la rue des Usiniers, soit une surface de 974 m², pour le prix de Fr. 200'000.--.

Echange de terrains

- avec GESA Immo SA, qui cède 437 m² de la parcelle n° 850, située au chemin de Vaucens, et qui accepte 437 m² de la parcelle n° 597, située au chemin de Vaucens.

4

Service des écoles **49 | 52**

Introduction page 49
Composition du service au 31.12.2020 page 49
Le Service des écoles en quelques chiffres page 50
Faits marquants en 2020 page 51
Projets et perspectives page 51

1. Introduction

Le Service des écoles dépend administrativement du dicastère de l'enseignement et de la formation de la Ville de Bulle qui est dirigé par M. le conseiller communal et vice-syndic David Seydoux. Il a pour mission de gérer, d'administrer et d'assurer la logistique des écoles primaires de Bulle. La Ville de Bulle compte 3 établissements scolaires : La Condémine (y compris l'école de la Commune de Morlon), La Léchère et La Tour-de-Trême, comprenant chacun des classes enfantines (1H – 2H), des classes primaires (3H à 8H), de logopédie et d'enseignement spécialisé.

Le Service des écoles s'occupe, entre autres, du budget des écoles, des bâtiments, de l'accueil extrascolaire (AES), des sports facultatifs, des devoirs surveillés, des transports scolaires, des manifestations, de la promotion de la santé et des actions de prévention.

2. Composition du service au 31.12.2020

Chef de service	Christophe Allaman	100 %
Adjointe du chef de service	Marlyse Tornare	100 %
Administration scolaire	Cécile Progin	60 %
	Valérie Tremblais-Guéry	80 %
		140 %
Accueil extrascolaire (AES)	Fabienne Bapst-Staremberg	50 %
	Mireille Keller	55 %
	Florence Telfser	55 %
		160 %
Secrétariat des directeurs d'établissements (DIREP)	Céline Roulet	50 %
Médecine scolaire	Véronique St-Germain	80 %
Maîtres d'éducation physique (MEPS)	Laurent Bachelier	100 %
	Loïc Brunetti	70 %
	Gaëlle Favre	60 %
	Philippe Fragnière	61 %
	Erica Savary	50 %
		341 %

3. Le Service des écoles en quelques chiffres

Année scolaire 2020-2021 :

Etablissements	Classes	Enseignants	**Elèves**
La Condémine / Morlon	58	97	1'103
La Léchère	29	54	608
La Tour-de-Trême	24	52	445
TOTAL	**111**	**203**	2'156

A ces chiffres, il faut rajouter 6 classes d'enseignement spécialisé (CENSG) et 5 classes de logopédie, représentant un total respectif de 93 élèves et de 32 enseignants.

Pour l'année 2020, 3 responsables de sites pour l'**accueil extrascolaire (AES)** encadrent 43 intervenantes avec plus de 23'000 heures de travail et pour un total de 598 enfants, soit plus de 52'000 inscriptions sur les différentes plages horaires. Plus de 30'700 repas ont été servis par les Foyers de la Ville de Bulle et la Résidence du Marché.

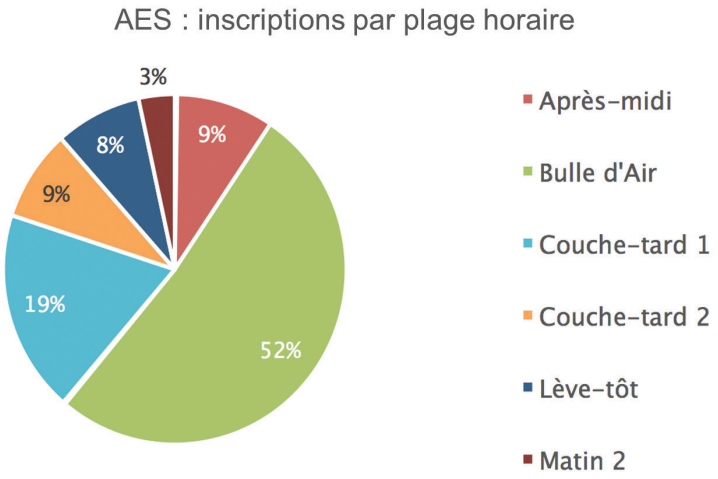

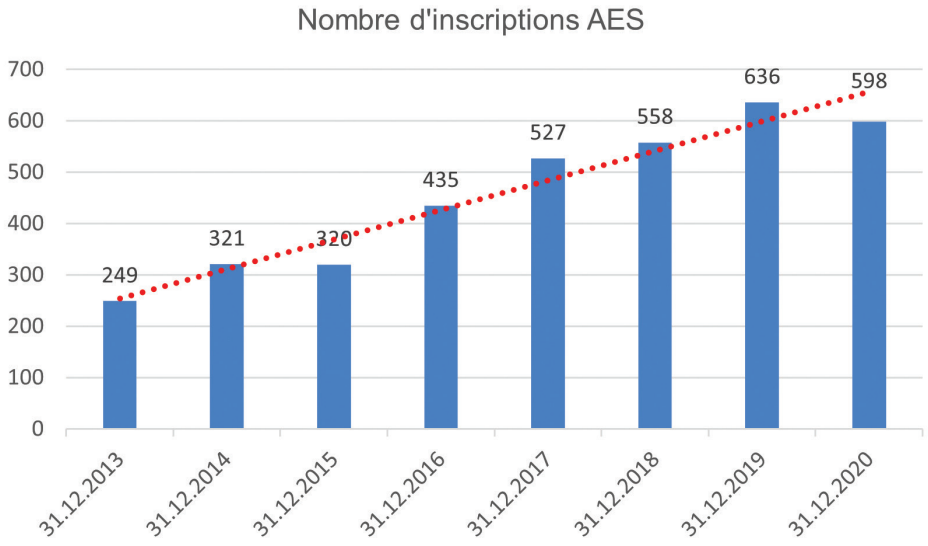

Concernant les **devoirs surveillés**, 24 titulaires et 9 remplaçantes assurent le suivi nécessaire à 188 élèves répartis sur 24 classes.

Quant aux **transports scolaires**, 173 élèves de 1H à 8H fréquentent les lignes de bus scolaire du Carry et des Granges. Pour la ligne scolaire Bulle-Morlon, cela représente 30 élèves de 1H à 6H.

Enfin, pour les **sports facultatifs**, 43 enseignants ont été engagés sur le 1er semestre de l'année scolaire 2020-2021 : ils ont dispensé 28 activités sportives différentes aux 474 participants. A titre de comparaison, 442 élèves se sont inscrits sur le 2e semestre 2021.

4. Faits marquants en 2020

Le début de l'année 2020 a été caractérisé par l'arrivée d'un nouveau chef de service et par l'engagement de son adjointe ainsi que le remplacement d'une collaboratrice administrative. De plus, une secrétaire dédiée aux directeurs des écoles primaires a pris ses nouvelles fonctions au mois de mars.

De la mi-mars à mi-mai 2020, les écoles primaires ont dû fermer leurs portes pour cause de semi-confinement. Durant cette même période, l'accueil extrascolaire (AES) a poursuivi son activité uniquement pour les enfants de parents « feux bleus » et n'ayant pas d'autres possibilités de garde. La réouverture des écoles a occasionné une charge importante de travail liée aux contraintes sanitaires à mettre en place et aux annulations ou reports de manifestations (spectacles, transports, camps, etc.).

Le Conseil communal a adopté, en mars, la révision du Règlement d'application du règlement communal concernant l'accueil extrascolaire. De plus, le Conseil général de la Ville de Bulle a ratifié, au mois de juillet, la révision du Règlement scolaire et le tarif des contributions.

Enfin, le mois de juillet 2020 a vu l'ouverture de l'AES pendant les deux premières semaines des vacances scolaires. Compte tenu de son succès, cette expérience a été renouvelée sur une semaine durant les vacances d'automne.

5. Projets et perspectives

Les effectifs scolaires semblent rester stables pour la prochaine rentrée 2021-2022.

L'année 2021 verra la poursuite de l'ouverture de l'AES durant les vacances scolaires de Carnaval, de Pâques et d'été pour un total de 7 semaines.

Afin de pallier le problème de la dépose-minute par les parents aux abords de l'établissement scolaire de La Condémine, deux nouvelles lignes de transports scolaires à Jéricho-Châtaigniers et au Verdel-Câro-Corbières verront le jour pour la prochaine rentrée scolaire. Elles seront destinées en priorité aux enfants de 1H à 4H et seront accompagnées d'une mesure d'interdiction de s'arrêter dans la zone 30 de la Condémine et la zone de rencontre de la Vudalla.

La rentrée scolaire 2022-2023 verra la mise en service du bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas 33 qui accueillera provisoirement une école. Y prendront place 9 classes primaires, 2 salles ACM/ACT et 1 salle de rythmique, ainsi qu'un accueil extrascolaire. Des réflexions sont en cours sur des thèmes tels que les transports scolaires et la problématique des salles de sport. De plus, le bureau du Service des écoles intégrera avec d'autres services communaux ce même bâtiment.

Durant l'année 2021, la préparation de la mise en œuvre de la nouvelle organisation de la médecine scolaire (Frimesco) va se poursuivre. Ce projet a pour but, entre autres, d'avancer le premier contrôle médical avant la rentrée scolaire au 1er cycle (école enfantine) et de reporter le 2e examen obligatoire durant le 3e cycle scolaire (CO).

Une étude est menée en vue de l'implémentation d'un nouvel outil de gestion de l'AES. Elle a pour objectif de réduire le nombre de systèmes informatiques différents utilisés et d'en simplifier la gestion courante.

A noter encore qu'un stagiaire MPC effectuera son stage pratique d'une année au sein du Service des écoles dès le début du mois de septembre 2021.

5

Service de la jeunesse **54 | 56**

Introduction page 54
Centranim : Pré-en-Bulle et La-Bulle page 54
Secteur hors murs page 55
Secteur "Bulle pro" page 55
Evénements et projets page 55

Introduction

La pandémie de coronavirus a lourdement impacté les activités du Service de la jeunesse (SJB) en 2020. La fermeture du Centranim, l'arrêt momentané des permanences de rue ainsi que l'annulation des principaux événements publics du SJB (Chasse aux œufs, Speedworkings, Coup de balai, Fête de la musique, Soirée des jeunes citoyens) resteront dans les annales de l'histoire du service. Le maintien du lien à distance avec les jeunes a néanmoins été réussi, notamment grâce à la mise à projet de moyens numériques et à la réouverture des activités du service moyennant l'actualisation en continu des concepts de sécurité.

Ces conditions difficiles ont aussi stimulé la créativité de l'équipe du SJB qui a proposé de nombreux projets inédits : lancement d'un conseil des jeunes, coordination des associations caritatives de la région, coup de balai ouvert au public, lectures de contes intergénérationnels en ligne, lancement du projet « Pass'âge », récolte et distribution de jouets, messages de Noël pour les personnes âgées, etc. A noter encore le lancement en 2020 du projet « Grandir à Bulle » visant à développer la politique enfance-jeunesse de la commune tout en incluant le volet de la petite enfance.

1. Centranim : Pré-en-Bulle et La-Bulle

Pré-en-Bulle

Malgré les restrictions sanitaires, 390 enfants ont eu le plaisir de pouvoir bénéficier des activités du SJB pour les 6-10 ans. L'année a débuté par la préparation des costumes pour le défilé de carnaval qui a eu beaucoup de succès. Puis, différents intervenants extérieurs ont su transmettre leur passion aux enfants, telle la philosophie ou la nutrition. Les collaborations avec le Musée gruérien, le Jardin des Capucins et Ebullition ont pu être poursuivies, tandis que les rencontres intergénérationnelles ont dû être réinventées. Trois sorties ont pu avoir lieu, au Musée Cailler de Broc, au centre d'escalade Laniac et au Musée d'histoire naturelle de Fribourg. Les activités des mois de mars, avril et mai ont été, pour la plupart, annulées. Durant cette période, le lien avec les familles a été maintenu via les réseaux sociaux, par exemple en racontant des histoires. Les activités journalières proposées durant la première semaine des vacances d'été ont attiré trente enfants autour d'expériences créatrices, sportives ou animalières.

La-Bulle

En cette période difficile, un espace de rencontre, de sociabilisation, de divertissement et d'apprentissages informels tel que l'accueil libre semble plus que jamais nécessaire pour la jeunesse. Durant les périodes de fermeture (mars-avril), l'utilisation de la plateforme Discord, qui offrait la possibilité aux jeunes de se rencontrer en ligne, a connu une fréquentation faible, ce qui a permis d'aborder des questions plus personnelles avec certains jeunes, notamment autour de l'homophobie. Une fréquentation régulière générant des liens de qualité a été observée dès la rentrée automnale et ce, spécifiquement les mercredis et les week-ends. Ce constat a amené l'équipe du SJB à faire évoluer ses prestations. En ce sens, des présences hors murs ont été mises en place en plus des accueils du jeudi soir. Les mardis, l'offre la moins prisée par les jeunes, sont suspendus à partir de 2021. Ce précieux temps sera utilisé pour développer des projets plus participatifs tels que les soirées et sorties « Pages blanches », les « Soirées plus de 16 ans », l'accompagnement d'un groupe de jeunes autour des questions traitant de la sexualité, le jardinage collectif aux Capucins ou encore le développement de nouveaux ateliers (boxe et danse afro).

Les ateliers de danse hip-hop, de pâtisserie ou le « Bocal à Zik » ont rencontré un grand succès durant toute la période automne-hiver. Les « Jeudis Sport » maintiennent également une participation régulière malgré passablement d'adaptations sur cette offre.

2. Secteur hors murs

Durant les six premières semaines du semi-confinement, les travailleurs sociaux hors murs du SJB ont interrompu leur permanence de rue. Une permanence téléphonique, qui a été peu sollicitée, a été mise sur pied pendant cette période. Les travailleurs sociaux hors murs sont retournés dans la rue dès le début du mois de mai : cette présence physique a été essentielle dès lors que les jeunes ont recommencé à fréquenter les espaces publics.

Les accompagnements socio-éducatifs ont été maintenus, à l'aide de moyens de communication à distance lorsque c'était judicieux. Les mesures sanitaires ont pesé parfois lourdement sur le moral d'une partie des jeunes, aiguisant les problématiques existantes : l'insertion professionnelle et les relations familiales ou de couple ont été les sujets les plus traités au cours des entretiens dont une centaine de jeunes ont bénéficié.

Cette année a également permis de poursuivre et d'étendre les animations hors murs qui favorisent la cohésion sociale dans les quartiers. Les actions menées au parc du Cabalet (trois semaines) et au parc Loretan (une semaine) ont permis aux enfants et aux jeunes de mieux s'approprier les espaces verts de la ville, tout en encourageant le jeu, le sport et les échanges. L'intervention dans le quartier du Verdel durant trois semaines a connu un grand succès, notamment grâce à une présence plus visible avec le Bus Sympa. A noter encore la constitution d'une association de quartier à la rue des Agges avec le soutien du SJB.

3. Secteur « Bulle pro »

Pour le secteur Bulle pro, l'année 2020 a commencé avec une bonne fréquentation de la permanence emploi, notamment avec l'arrivée de nouvelles personnes. En février, une soixantaine de jeunes étaient inscrits aux traditionnels Speedworkings. Après une séance d'info/exercice, ils ont tous pu bénéficier d'un entretien individuel fictif avec l'un des intervenants. Malheureusement, la crise du Covid-19 ne leur a pas permis d'aller au bout du processus puisque le projet a dû s'arrêter à mi-chemin. Pendant la période de semi-confinement, le secteur Bulle pro est resté à disposition des jeunes à distance avec les moyens technologiques disponibles. Une réouverture en mai et des horaires élargis en été ont permis de répondre aux besoins des bénéficiaires avant de laisser place à l'automne et aux ateliers F3 qui ont pu être menés quasi normalement malgré les mesures en vigueur. Cette année particulière s'est terminée avec plusieurs idées pour développer davantage le secteur Bulle pro.

4. Evénements et projets

Les événements et projets du SJB poursuivent des objectifs divers et variés qui se combinent souvent afin de répondre aux besoins et envies des enfants, des jeunes et des familles.

- Dans le cadre du projet **Grandir à Bulle** soutenu par l'Etat de Fribourg, le SJB conduit une réflexion sur les besoins des enfants et des jeunes et sur les prestations leur étant dévolues en ville de Bulle. Après la réalisation d'un inventaire des offres existantes, le projet Grandir à Bulle a donné lieu à plusieurs sondages afin de recueillir les avis des participants et des prestataires d'offres. En octobre, les résultats de ce sondage ont pu être présentés au comité de pilotage et aux participants lors d'une rencontre destinée à débattre de plusieurs thèmes en lien avec la petite enfance et l'enfance. Le processus se poursuit en 2021.

- Né d'une collaboration entre le SJB et la déléguée aux seniors de la Ville, le **projet Pass'âge** met en lien des jeunes qui nécessitent un coup de main pour des tâches administratives ou des difficultés scolaires avec des personnes retraitées souhaitant donner de leur temps. A la fin 2020, une dizaine de seniors sont déjà impliqués dans le projet. Du côté des jeunes, ce n'est pas la demande qui manque et plusieurs binômes sont déjà formés et se rencontrent régulièrement.

- L'édition 2020 de la **Nuit du jeu** a attiré pas moins de 600 personnes qui ont découvert une grande variété de jeux apportés par les partenaires habituels que sont la Ludothèque de la Gruyère, la librairie De cap et de mots, les clubs de jeux La vache qui joue, le groupe Centor et la Bulle de crystal. Deux créateurs de jeux ont aussi honoré la manifestation de leur présence ainsi qu'un magicien.

- A l'occasion du **Carnaval**, les grimages ont été mis à disposition des familles avant le cortège dans les locaux du SJB. Pré-en-Bulle a proposé aux enfants de 6 à 12 ans de confectionner un costume de mime afin de participer ensemble au cortège sous la bannière du Centranim. Ce fut un franc succès.

- A la suite de la participation du SJB à l'Action 72 heures avec un groupe de jeunes issus de plusieurs communes de la Gruyère, le **Conseil des jeunes de la Gruyère** a été mis sur pied. Après la rédaction des statuts et la répartition des responsabilités au sein du groupe, le Conseil des jeunes de la Gruyère a officiellement vu le jour en juin dernier en se constituant en association. Très rapidement, deux projets se sont dessinés : un événement intergénérationnel et le réaménagement de la cave du Centranim afin d'en faire le futur stamm de l'association.

- Le « **P'tit coup de balai** », qui vise à lutter et à sensibiliser contre le *littering*, a rencontré un grand succès dans le cadre du Square Verdel. Organisé sur le principe de libre adhésion, cet événement a attiré une quarantaine de jeunes et moins jeunes pour ramasser les déchets et papiers du quartier dans un esprit convivial.

- L'**Atelier bougie** a ouvert ses portes aux moins de 16 ans en 2020, Covid-19 oblige. Dans l'atmosphère chaleureuse de la cave du château, les enfants ont pu réaliser leurs traditionnelles bougies. Pour l'équipe du SJB, permettre aux classes, à quelques familles et beaucoup de jeunes d'être ensemble autour d'une activité a plus que jamais pris tout son sens, celui de permettre de créer des liens et d'en prendre soin autour d'une même activité.

6

Service des seniors **58 | 60**

Concept communal en faveur des seniors page 58
EspaceSenior page 58
Evénements et projets page 59

Service des seniors

Le Service des seniors a mis en œuvre différentes mesures et activités afin de renforcer la qualité de vie des aînés. Malheureusement, dès le début du mois de mars, la pandémie a entraîné l'arrêt de toutes les activités.

En réaction à cette situation sanitaire exceptionnelle, une hotline a été mise en place dès le 30 mars afin de répondre aux besoins des seniors qui, pour certains, se sont retrouvés isolés et dans l'impossibilité d'accomplir certaines tâches indispensables de la vie quotidienne, comme faire ses courses ou éliminer ses déchets. Les 3430 seniors concernés ont été informés par courrier de l'ouverture de cette permanence téléphonique ainsi que de la mise en place de nombreuses initiatives d'entraide. Les médias ont également relayé ces informations.

Une plateforme solidarité a été mise en place afin de coordonner les différentes interventions des associations, collectifs et institutions.

Concept communal en faveur des seniors

L'analyse de l'étude des besoins des seniors, basée sur les réponses aux questionnaires envoyés à toutes les personnes de plus de 60 ans domiciliées dans la commune, a été finalisée en juin. Une synthèse des résultats a été publiée dans le bulletin communal et l'intégralité du document se trouve sur les pages seniors du site internet de la commune. Un catalogue de mesures a été défini et intégré au processus budgétaire.

Le concept communal en faveur des seniors, élaboré par la Commission senior de la Ville de Bulle avec le soutien du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG), a été soumis au Conseil communal et approuvé en mars 2021.

Ce concept communal permet de répondre à l'exigence de la Loi sur les seniors qui prévoit, à son article 4, que les communes ont 5 ans (depuis la mise en oeuvre de cette loi en 2016) pour élaborer un concept en faveur des personnes âgées avec un catalogue de mesures, soit avant le 1er juillet 2021.

EspaceSenior

Le désir de disposer d'un lieu de partage afin de favoriser les liens entre les seniors est ressorti des réponses au questionnaire et des discussions lors du « World café seniors ». Dès lors, la Ville de Bulle et sa Commission senior ont tout mis en œuvre afin de soutenir la création d'un espace convivial dans les locaux communaux de la rue du Levant 5, à La Tour-de-Trême. En juin, l'association EspaceSenior a été constituée. Un comité de six membres, tous seniors, gère et met en place des animations, en collaboration avec la déléguée aux seniors de la commune. La cotisation annuelle à EspaceSenior se monte à Fr. 30.-- pour une personne seule et à Fr. 50.-- pour un couple.

Une centaine de personnes sont venues visiter les lieux et faire part de leurs idées lors des portes ouvertes du 16 octobre.

Un grand merci à la Société de jeunesse de La Tour-de-Trême qui a prêté main forte aux membres du comité pour la peinture du local et la mise en place des meubles.

En raison de la pandémie, EspaceSenior est fermé jusqu'à nouvel avis.

Evénements et projets

Thé dansant. Cette activité a rencontré un grand succès. Entre 80 et 170 personnes sont venues danser, s'amuser, écouter et partager un bon moment le mardi après-midi dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle. Nombreux sont les témoignages de joie qui ont été rapportés, incitant à reprendre cette activité dès que possible. Deux musiciens, en alternance, ont animé ces moments de convivialité. Un clown thérapeutique a été engagé pour animer le thé dansant de carnaval et des chansons d'Edith Piaf, magnifiquement interprétées par une chanteuse senior, ont résonné dans tous les cœurs à l'occasion de la Saint-Valentin. Le prix d'entrée a été fixé à Fr. 5.-- et une carte de fidélité a été distribuée aux participants. Plusieurs bénévoles ont contribué au bon déroulement de cette activité.

World café seniors. Le 29 février, une cinquantaine de seniors ont pu s'exprimer sur les 8 thèmes proposés ayant comme fil rouge la question : « Quelles mesures pour favoriser l'autonomie et/ou l'épanouissement des seniors ? ». Voici, par ordre décroissant, les 10 mesures qui ont remporté le plus de suffrages :

1. Logements adaptés à prix modérés ;
2. Zone piétonne au centre-ville ;
3. Davantage d'espaces verts (aménagés et accessibles aux personnes à mobilité réduite) ;
4. Mobul : davantage de dessertes des quartiers périphériques, la gratuité ou l'augmentation de la validité du billet, davantage de bancs aux arrêts de bus ;
5. Trottoirs sécurisés ;
6. Activités intergénérationnelles et culturelles ;
7. Carte offrant des rabais aux seniors dans le besoin ;
8. Conférences sur le maintien des capacités physiques et cognitives ;
9. Service d'aide pour le ramassage des déchets à domicile ;
10. Brochure d'informations.

Actions de solidarité. En collaboration avec Bulle Sympa et les associations de la plateforme solidarité, des agents sympas ont distribué une boîte de chocolats aux 100 dames les plus âgées de la commune à l'occasion de la Fête des mères. Les boîtes de chocolats ont été offertes par Nestlé.

A Noël, 120 seniors vivant seuls à domicile ont reçu une douceur accompagnée d'un message de réconfort provenant de l'action « boîtes aux lettres » mise en place par le Service de la jeunesse. Le coût des boîtes de chocolats a été pris en charge par le budget de la Commission senior.

Jass. Une bénévole s'est occupée de cette activité très appréciée, deux après-midis par mois à la Résidence du Marché. Une petite contribution de Fr. 4.-- est perçue afin d'offrir un goûter aux participants.

Café seniors. En collaboration avec Bulle Sympa, une agente sympa a animé deux cafés par mois à la Résidence du Marché. Les participants ont eu beaucoup de plaisir à pouvoir échanger et discuter. Cette animation est gratuite, le goûter est pris en charge par le budget de la Commission senior.

Marche Sympa. En collaboration avec Bulle Sympa, une agente sympa a accompagné les marcheurs pour une ballade de 1 h 30 au départ du kiosque à musique de la place du Marché. Cette animation est gratuite.

Pass'âge. En collaboration avec le Service de la jeunesse, ce projet intergénérationnel lancé en automne a déjà mis en lien 10 duos. Le principe : des seniors mettent leurs compétences à disposition de jeunes de 16 à 25 ans dans différents domaines administratifs ou scolaires. Ce projet favorise également la création de liens intergénérationnels. Une dizaine de seniors sont en attente d'une séance d'information prévue au printemps 2021. De nombreux jeunes se sont annoncés pour un soutien.

Echecs. Un membre du Club d'échecs de Bulle a animé cette activité une fois par semaine à la Résidence du Marché. Cette activité est gratuite.

Informations impôts. Deux collaborateurs retraités de la Ville de Bulle ont répondu aux diverses questions concernant les impôts, trois après-midis entre février et mars, à la Résidence du Marché. Cet atelier n'a malheureusement pas trouvé de l'intérêt auprès des seniors. Elle ne sera pas reconduite.

Minigolf. Cette activité n'a malheureusement pas pu reprendre à la belle saison en raison de la pandémie. Dès la reprise, une collaboration a été mise en place entre EspaceSenior et le club de minigolf afin de mieux cadrer cette activité en la rendant possible sur inscription.

Découverte de la philatélie. Le Club de philatélie de Bulle a ouvert son local aux seniors afin de faire découvrir le monde du timbre-poste et des anciennes cartes postales. Dès la reprise de l'activité, une collaboration a été mise en place entre EspaceSenior et le club de philatélie afin de mieux cadrer cette activité en la rendant possible sur inscription.

Tennis de table. Plusieurs seniors ont régulièrement participé à l'offre mise en place par le Club de tennis de table de Bulle. Une contribution de Fr. 15.-- par séance est demandée par le club.

Square Verdel. En collaboration avec les Services de la jeunesse et de l'intégration, ce projet intergénérationnel en cours d'élaboration a pour but d'améliorer la qualité de vie dans le quartier du Verdel, d'encourager la cohésion sociale et d'améliorer le vivre-ensemble. Programmées du 25 mai au 18 juin 2021, diverses activités sont prévues pour tous les habitants du quartier. Les mardis après-midi 25 mai, 1er et 8 juin seront consacrés à des activités pour les seniors. Les activités intergénérationnelles sont en cours d'élaboration. Une subvention de Fr. 3'400.-- a été octroyée par le Canton dans le cadre du soutien aux projets intergénérationnels.

Un tour en tuk-tuk. En collaboration avec le Service de la jeunesse, ce projet intergénérationnel en cours d'élaboration mettra en lien des jeunes et des seniors. Les jeunes, qui seront rémunérés, transporteront gratuitement durant tout le mois de septembre des seniors en balade ou en courses. Le tuk-tuk sera loué à l'association Reper qui utilise déjà ce véhicule de transport léger en ville de Fribourg depuis deux ans. Une subvention de Fr. 10'000.-- a été octroyée par le Canton dans le cadre du soutien aux projets intergénérationnels.

Messages de soutien aux jeunes. En réponse à l'action « messages de solidarité » envers les seniors mise en place en décembre par le Service de la jeunesse, des seniors ont rédigé des messages d'encouragement destinés aux jeunes des CO déstabilisés par cette pandémie qui n'en finit plus. Trois boîtes aux lettres ont été mises en place à des endroits stratégiques afin de récolter les messages des seniors durant le mois de mars 2021.

Café intergénérationnel. Ce projet est en cours d'élaboration. En collaboration avec le Conseil des jeunes de la Gruyère (Conseil di dzouno dè la Grevire) et le Service de la jeunesse, un café intergénérationnel aura lieu à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle le samedi 11 septembre 2021.

Atelier tricot. En collaboration avec la présidente des dames de Saint-Vincent de Paul de La Tour-de-Trême, la mise en place d'un atelier tricot est prévue dès que la situation sanitaire le permettra.

Tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement des activités 2020 ont reçu une boîte de chocolats à Noël en guise de remerciements.

Le Service des seniors est toujours à la recherche de bénévoles seniors. Un soutien est recherché dans différentes activités. Cette démarche a également pour but d'améliorer la qualité de vie des seniors et de faciliter leur participation à la vie de la commune.

7

Service de l'intégration **62 | 64**

Primo-information
et accueil des nouveaux arrivants page 62
Accueil des élèves primo-arrivants allophones page 62
Offres facilitant l'intégration
et l'apprentissage du français page 62
Vivre-ensemble et participation citoyenne page 63
Lutte contre la discrimination page 64
Coordination et développement de projets page 64
Conseil et accompagnement
de personnes issues de la migration page 64
Soutien à la formation page 64

Service de l'intégration

Le Service de l'intégration de la Ville de Bulle déploie ses activités dans les domaines suivants : primo-information et accueil des nouveaux habitants, coordination et soutien des offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français, encouragement de la participation citoyenne et vivre-ensemble, lutte contre la discrimination, coordination et développement de projets en collaboration avec les communautés migrantes et divers partenaires. Le développement et la mise en œuvre des projets s'inscrivent dans la politique cantonale et fédérale en la matière.

Actions réalisées en 2020

Primo-information et accueil des nouveaux arrivants

La matinée d'accueil des nouveaux arrivants a eu lieu le samedi 25 janvier 2020, avec la présence du Conseil communal ainsi que du personnel de la ville. Afin de sensibiliser la nouvelle population aux enjeux de développement durable, un sac réutilisable pour fruits et légumes, une production locale et durable, a été distribué à chaque ménage. Le déroulement de cet événement a été revisité afin de laisser davantage de temps aux invités pour échanger et s'informer sur les différents stands à leur disposition. Le Prix jeunesse et famille a été remis à cette occasion à la troupe de théâtre amateur Les Tréteaux de Chalamala. St-Nicolas et sa troupe en ont profité pour jouer un peu de musique et distribuer des biscômes.

Accueil des élèves primo-arrivants allophones

Le Service de l'intégration assure, sur demande, l'entretien d'accueil des familles primo-arrivantes allophones. En 2020, 29 élèves ont été accueillis par la déléguée à l'intégration, en collaboration avec l'infirmière scolaire, et généralement avec le soutien d'une interprète.

A la suite de cet entretien, il arrive que certaines familles soient temporairement accompagnées par la déléguée à l'intégration afin de faciliter leurs démarches pour bénéficier de certaines offres (soutien pour l'inscription à des cours de français, recherche d'activités extrascolaires pour les enfants, etc.).

Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français

En collaboration avec OSEO, le Service de l'intégration organise les cours de français gratuits dans le parc du Cabalet durant les vacances d'été (en 2020 : 18 soirées de cours programmées). Plus spécifiquement, il se charge de coordonner la prise en charge des enfants. Cette année, les équipes qui ont assuré la garde des enfants étaient constituées par du personnel formé travaillant au sein des accueils extrascolaires (AES) et des jeunes recherchant un p'tit job (collaboration avec le Service de la jeunesse). Cette nouvelle expérience a été très concluante.

Le Service de l'intégration est régulièrement en lien avec les structures soutenues par la Ville de Bulle qui proposent des cours de français ou d'intégration afin de veiller à proposer une offre coordonnée qui réponde aux besoins de la population migrante. En 2020, il a plus spécifiquement soutenu la Croix-Rouge fribourgeoise afin que le projet du Jardin des Capucins puisse voir le jour. Le projet mené par la Croix-Rouge dans le Jardin des Capucins représente en effet une opportunité de réunir des personnes qui ne parviennent pas à accéder à d'autres formes de participation à la vie bulloise. Dans le contexte de 2020, ce projet en extérieur a pu démarrer et a déjà pu montrer sa pertinence. C'est une pépite au cœur de la ville de Bulle qui va permettre de renforcer les liens entre personnes de cultures différentes, mais aussi de renforcer les liens intergénérationnels et de valoriser des personnes qui se trouvent en marge de la société (handicap, parcours migratoire, etc.).

Par ailleurs, le projet « Encore ! Des Histoires » proposé par LivrEchange aux enfants habitant la rue de Vevey a été déployé dans le quartier du Verdel dans le cadre d'une collaboration avec le Service de la jeunesse. Désormais, ce projet sera proposé dans les deux quartiers, au printemps dans l'un et à l'automne dans l'autre.

Vivre-ensemble et participation citoyenne

Bulle Sympa

La déléguée à l'intégration assure le secrétariat du projet « Bulle Sympa », s'inscrivant dans le cadre du projet cantonal « Communes Sympas – Gemeinsam in der Gemeinde ». De nombreuses tâches sont associées à cette fonction :

- préparation des séances de la Commission Bulle Sympa (procès-verbaux et suivi des tâches) ;
- co-organisation du café de quartier, rédaction du rapport et accompagnement de certaines mesures. En 2020, le café devait avoir lieu le 26 septembre au Verdel, mais il a dû être annulé en raison de la météo ;
- participation à l'organisation de la 10e volée de formation « Agent-e-s Bulle Sympa », en collaboration avec le coordinateur et l'espace de formation l'Etrier (24 personnes inscrites en 2020) ;
- gestion des réservations du BusSympa ;
- préparation de contenus pour la conférence de presse, à l'occasion des 10 ans de « Communes Sympas », organisée par le Canton de Fribourg, avec la présence de Mme Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale.

Grâce à Bulle Sympa, la question du « vivre-ensemble » est au cœur de nombreuses réflexions qui favorisent l'émergence d'idées pour améliorer la qualité de vie et la cohésion sociale à Bulle. La pandémie a mis en évidence la richesse que représente Bulle Sympa. Grâce aux agents Bulle Sympa dispersés dans toute la ville et à la diversité des nationalités représentées, il a été possible de prendre des nouvelles des habitants pendant le semi-confinement. Ce réseau d'agents était prêt à se mobiliser pour venir en aide aux personnes vulnérables et pour initier des actions de solidarité. En avril et mai par exemple, ils se sont mobilisés pour offrir des chocolats à Pâques et à la Fête des mères. A Noël, ils ont participé à l'action « Messages-Câlins » dans le but de renouer les liens intergénérationnels.

Le développement durable représente un thème également très important pour les agents Bulle Sympa. C'est dans cet esprit que la Commission Bulle Sympa a proposé d'acheter 1000 gobelets avec le logo de la Ville, afin de pouvoir les utiliser pour des événements de petite importance. Une collaboration avec la Résidence du Marché a été mise en place pour leur lavage.

Fête des voisins

Prévue le 29 mai 2020, elle a été proposée cette année sous la forme d'une « Fête des voisins aux balcons et fenêtres ». Seule une communication a été faite. Une nouvelle date a été proposée, le 18 septembre 2020, mais celle-ci a été annulée, en regard de la situation épidémiologique en Gruyère à ce moment-là.

Culture en partage

Le Service de l'intégration a collaboré avec le Service de la culture afin de déposer une demande de soutien à la fondation Pro Helvetia pour développer un projet permettant de renforcer la prise en compte de la diversité dans les offres culturelles. Grâce à ce soutien et à celui de la Ville, un processus participatif a démarré en octobre afin d'entendre les expériences et les idées des acteurs culturels et des populations issues de la migration. Une chargée de projet a été engagée pour mener ce projet en relation étroite avec la déléguée à l'intégration et le délégué à la culture.

Lutte contre la discrimination

Semaine contre le racisme
Le Service de l'intégration souhaite renforcer les actions permettant de « déconstruire » les stéréotypes et les préjugés et de lutter contre les discriminations et le racisme. Pour la 3e année consécutive, un programme concerté entre le Service de la jeunesse, le Musée gruérien, la bibliothèque et le Service de l'intégration a été élaboré. L'ensemble des activités a toutefois été annulé, avec l'intention de le proposer, sous une forme ajustée, en 2021.

Coordination et développement de projets

Le Service de l'intégration a participé :

- au groupe de travail « jeunesse – intégration – école » : en 2020, la traduction du bulletin d'informations scolaires a été mise à jour dans les langues suivantes : portugais, albanais, anglais ;
- au groupe de travail « gestion des espaces publics » ;
- au comité de pilotage du projet « Grandir à Bulle » ainsi qu'à la soirée sur la petite enfance ;
- au comité d'organisation de la 2e édition du pique-nique multiculturel organisé par la Jeune Chambre Internationale Gruyère (finalement annulé) ;
- à des entretiens avec diverses associations et institutions ;
- à la Conférence latine des délégués à l'intégration ainsi qu'à la Conférence suisse des délégués à l'intégration (Zurich, le 03.03 et Bulle, le 02.09.2020 à Espace Gruyère).

Conseil et accompagnement de personnes issues de la migration

Le Service de l'intégration est régulièrement sollicité par des personnes issues de la migration ou du domaine de l'asile. Les demandes sont variées : insertion professionnelle, recherche de formation, lien social, soutien pour des démarches administratives, etc. Le Service de l'intégration joue avant tout un rôle d'orientation. Environ 45 demandes ont été traitées.

Soutien à la formation

Le Service de l'intégration s'est impliqué et a collaboré étroitement avec le Service de la jeunesse afin de proposer une plage de préapprentissage à une jeune fille issue de la migration, en vue d'une formation d'employée de commerce. Elle est la première pré-apprentie engagée à la Ville, qui lui assure également une place de formation pour la suite.

Une collaboration a également démarré avec l'Université de Fribourg, plus spécifiquement dans le cadre du Master Ethique, responsabilité et développement. Une étudiante bénévole est engagée environ 3 heures par semaine pendant 6 mois pour soutenir la déléguée à l'intégration.

8

Service de la culture **66 | 67**

Le soutien à la création
et à la conservation de biens culturels page 66
Le soutien à la transformation
de biens culturels et à la muséographie page 66
Le soutien à la diffusion et au rayonnement page 66
Le soutien à l'accès à la culture
et à la participation des publics page 67
Synergies entre communes et région page 67

Service de la culture

Le Service de la culture de la Ville de Bulle offre conseils et soutien aux différents acteurs culturels (artistes et créateurs, programmateurs, sociétés locales, organisateurs de manifestations, institutions culturelles) ainsi qu'à la population (plus particulièrement les jeunes, migrants, handicapés, personnes âgées, etc.) intéressée par l'offre existante sur le territoire communal.

Conformément à la politique culturelle définie en 2018, le Service de la culture oriente son action au travers de quatre axes qui ont fait l'objet de menues modifications en fin d'année 2020 :

- le soutien à la création et à la conservation par des conditions cadres adaptées ;
- le soutien à la transformation et à la muséographie de biens culturels ;
- la diffusion et le rayonnement des offres culturelles et du patrimoine existant ;
- l'accès aux produits et prestations culturelles et la participation des publics.

Au quotidien, le Service de la culture entretient des rapports étroits avec les autres services communaux liés à la conservation de biens culturels, à la cohésion sociale et au tourisme. Il nourrit également des échanges réguliers avec les autres services culturels communaux et cantonaux des villes et cantons de Suisse romande. En lien avec différentes faîtières issues de plusieurs disciplines artistiques, le Service de la culture est une ressource pour les acteurs culturels en matière de soutien à la création, à la production et à la diffusion.

Le soutien à la création et à la conservation de biens culturels

Dans le cadre de son programme Scène +, le Service de la culture a mis sur pied un groupe de travail visant à recenser les bâtiments communaux et privés susceptibles d'occuper une fonction culturelle destinée à la création. Ce groupe a identifié un lieu à La Tour-de-Trême susceptible d'accueillir des artistes plasticiens ou liés aux arts visuels. Des résidences dans le domaine des musiques actuelles ont également été mises sur pied en partenariat avec le centre socioculturel Ebullition. Ces impulsions font écho au plan d'action découlant des échanges réalisés avec les acteurs culturels en 2018.

Le soutien à la transformation de biens culturels et à la muséographie

Sensible à la question de la qualité de la production culturelle, le Service de la culture est soucieux de pouvoir offrir des expériences formatrices aux artistes en devenir. A ce titre, la collaboration menée jusqu'ici avec le Conservatoire de Fribourg dans le cadre des Midis de Sainte-Croix a permis à plusieurs étudiants, accompagnés de leurs professeurs, de se produire. La situation sanitaire a toutefois occasionné le report et l'annulation de plusieurs dates. Autre action réalisée au mois de juin 2020, le concours des Jeunes Talents lié aux musiciens classiques a pu finalement être maintenu en s'adaptant aux conditions sanitaires. Après un premier report, le site bullois du Conservatoire de Fribourg a accueilli l'événement. Ce dernier a vu Laurane Binz et Aymeric Pasquier remporter le premier prix (ex aequo), tandis que Lucie Murith emportait un encourageant troisième prix. L'ensemble des participants a ensuite bénéficié des conseils du jury composé exclusivement de professionnels de la musique.

Le soutien à la diffusion et au rayonnement

Afin d'encourager la diffusion de la culture, le Service de la culture alloue chaque année des subventions aux sociétés culturelles locales, aux manifestations culturelles et à différentes saisons culturelles, à l'exemple de la saison CO2. En complément de ce soutien, le Service de la culture a été particulièrement attentif à la manière dont les organisateurs de manifestations et administrateurs de saisons culturelles faisaient face à la pandémie. Des contacts réguliers ont été entretenus durant le printemps, puis à la

faveur de la fin de l'été et de l'automne. Ceci a permis de dresser un bilan de la situation financière des différentes structures existantes afin de mieux répondre à leurs besoins. L'ensemble des subventions a été maintenu et les structures ont été invitées à payer les artistes, même en cas d'annulation des prestations.

L'été venu, une association ouverte à l'ensemble des structures liées aux arts de la scène a été mise sur pied. Cette dernière, baptisée « L'Eté au Château » ainsi que l'initiative « Chapit'o », également soutenue par la Ville, ont permis d'assurer le maintien d'une offre culturelle estivale.

Le soutien à l'accès à la culture et à la participation des publics

En complément du Pass Bienvenue qui permet aux nouveaux habitants d'accéder gratuitement à une grande partie de l'offre culturelle bulloise, le Service de la culture a répondu à l'appel à projets de Pro Helvetia et a été retenu afin de développer le projet « Culture en partage ». Cette initiative permettra de mener une réflexion de fond sur la manière dont les migrants et nouveaux habitants s'approprient les lieux culturels bullois. Une chargée de projet à 60 % a été engagée afin d'en assurer le suivi. En parallèle de cette démarche, le Service de la culture a initié plusieurs réflexions quant à la possibilité de mener une approche transversale destinée à permettre l'acquisition de nouveaux publics de la culture. Dans les années à venir, plusieurs concrétisations devraient pouvoir en découler.

Synergies entre communes et région

Sollicité dans le cadre du développement de l'association Option Gruyère, le Service de la culture a entretenu des contacts réguliers avec le chargé de projet régional en vue d'une bonne coordination des démarches initiées en Gruyère. Il a également pris part à plusieurs séances avec les délégués culturels des communes et de l'agglomération fribourgeoise, l'Organe cantonal de conduite ou encore la Fédération des arts de la rue suisse.

9

Service des sports **69 | 70**

Les activités proposées
par le Service des sports page 69
Prix de la Commission des sports page 70
Projet « Pass'Sport Bulle » page 70

Service des sports

Le Service des sports de la Ville de Bulle coordonne, conseille et optimise la collaboration entre tous les partenaires actifs de la commune et de la région.

Au cœur d'une région sportive, la Ville de Bulle tient à assurer la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous. Le sport est notamment un moyen en faveur de la santé publique, du développement de l'individu, des échanges entre les communautés et du développement économique.

Pour ce faire, la Ville de Bulle développe une politique du sport qui repose sur trois piliers :

- les besoins de la population et des organisations sportives ;
- la réalisation et l'entretien d'infrastructures ;
- le soutien financier, en faveur d'une éthique sportive.

En termes financiers, durant l'année écoulée, la Ville de Bulle a soutenu les manifestations et activités sportives à hauteur de plus de Fr. 34'000.--. De plus, les clubs reçoivent un soutien de Fr. 50.-- par jeune Bullois inscrit. En 2020, ce soutien s'est élevé à Fr. 73'000.--, ce qui représente 1460 jeunes.

Les activités proposées par le Service des sports

Tout au long de l'année, le Service des sports propose des activités et des événements, tant pour les jeunes que les moins jeunes. L'objectif reste la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous.

Bull'Bouge

Bull'Bouge est une manifestation ouverte à tous en faveur du mouvement, de l'alimentation saine et de la mobilité douce qui se déroule chaque printemps, durant une journée, dans le cadre de « La Suisse bouge ».

Il s'agit d'une journée « portes ouvertes » pour les clubs afin que ceux-ci puissent faire la promotion de leur sport, via des démonstrations et des initiations. En 2020, cette manifestation a été annulée en raison de la pandémie de coronavirus qui ne permettait pas de regroupements de cette envergure.

MidiSport

Destiné aux adultes, MidiSport permet à chacune et chacun de se détendre ou de se dépenser durant la pause de midi, dans les salles de sport de l'école primaire de la Condémine, à Bulle.

De l'automne 2019 au début du printemps 2020, le concept a séduit plus de 50 participants et 4 modules de 6 cours ont été proposés : badminton, zumba, yoga pleine conscience et tennis de table.

L'édition 2020-2021 n'a pas pu débuter en raison de la pandémie de coronavirus.

Fritime

Destiné aux jeunes dès 12 ans, Fritime donne accès aux salles de sport chaque dimanche après-midi de 14 h à 16 h durant la saison hivernale.

Durant la saison 2019-2020, Fritime a réuni plus de 70 jeunes en moyenne par dimanche après-midi.

La saison 2020-2021 n'a pas pu débuter en raison de la pandémie de coronavirus.

Urban training

Destiné à tout un chacun souhaitant pratiquer une activité physique en plein air, Urban training est un programme d'entraînement qui se déroule tous les jeudis à 18 h 30, de mai à septembre, sur inscription.

En 2020, 19 personnes en moyenne par cours ont pris part à ce programme, au départ de la place du Marché.

Prix de la Commission des sports 2020

Le Service des sports a organisé, pour la deuxième année, le Prix du mérite sportif bullois décerné par la Commission des sports de la Ville de Bulle. Ce prix vise à féliciter un sportif individuel, un sportif en devenir, une équipe et un projet, tout en délivrant un message d'encouragement pour tous les sportifs et clubs de la ville.

Le 8 octobre 2020, à l'Hôtel de Ville de Bulle, les sportifs suivants ont reçu un prix en espèces :

- Sarah Tebaldi, gymnastique aux agrès C7 : prix du mérite sportif individuel – plus de 16 ans
- Jeanne Paradis, équitation : prix du mérite sportif individuel – moins de 16 ans
- Le Club de pétanque de Bulle : prix du mérite sportif « équipe »
- Le Club de patinage de la Gruyère : prix du mérite sportif « projet »

Projet « Pass'Sport Bulle »

Début 2021, le Service des sports a lancé un projet de « Pass'Sport » destiné aux habitants bullois qui pourraient bénéficier, à l'achat de cette carte, d'avantages liés au sport bullois.

10

Foyers communaux **72 | 77**

Introduction page 72
Comité de direction page 72
Objectifs 2020 page 72
Tarif 2020 page 73
Détail des journées et taux d'occupation page 73
Animations page 74
Personnel page 74
Comptes d'exploitation page 75
Projets et perspectives page 77

Introduction

Nec pluribus impar. A nulle autre pareille. C'est probablement les trois mots qui résument le mieux cette année 2020 pour les Foyers de la Ville de Bulle. La pandémie aura chamboulé le quotidien des résidents, de leurs familles et des collaborateurs. Les diverses restrictions visant à protéger au mieux la population résidente, par définition très à risque, auront obligé les foyers à déployer des trésors d'inventivité pour réduire au mieux l'antinomie entre liberté et sécurité dans le quotidien de l'institution. Les équipes et leurs responsables ont tous saisi ces enjeux et ont su relever avec professionnalisme les défis chaque jour renouvelés.

1. Comité de direction

Le Comité de direction des Foyers de la Ville de Bulle s'est réuni à quatre reprises sous la présidence de M[me] Chantal Pythoud, conseillère communale. Son activité s'est concentrée principalement sur les aspects suivants :

- suivi de la situation Covid-19 au sein de l'institution, des mesures prises ainsi que de ses conséquences sur les résidents, leurs familles et le personnel ;
- suivi des aspects financiers et économiques à travers des bouclements intermédiaires commentés ;
- rapport sur la gestion du personnel ;
- réalisation des objectifs 2020, projections pour 2021 ;
- suivi des investissements pour l'entretien et la mise à niveau des équipements décidés par le Conseil général ;
- mise en œuvre de la rénovation du Foyer de Bouleyres, en collaboration avec le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG).

2. Objectifs 2020

Au début de l'année 2020, le Comité de direction a défini les objectifs stratégiques suivants :

1. assurer une transition stable dans le cadre de l'arrivée du nouveau directeur des Foyers et de l'infirmière-cheffe de la Maison Bourgeoisiale (2020-2021) ;

2. moderniser / faire évoluer la structure et les processus institutionnels afin d'améliorer l'efficience (2020-2021) ;

3. mener à bien les chantiers de rénovation et de construction définis par le plan d'investissements du RSSG (2020-2023) ;

4. positionner les Foyers de la Ville de Bulle au sein du futur réseau de prise en charge de la personne âgée en Gruyère (2020-2023).

Le Covid a évidemment retardé l'avancement de ces objectifs. Lors du Comité de direction du 16 novembre 2020, ses membres ont considéré que l'objectif N° 1 était accompli. Il sera remplacé en 2021 par un objectif axé sur le bien-être au travail des collaborateurs des Foyers, ceci afin de fidéliser les employés et d'améliorer l'attractivité de l'institution dans un contexte de pénurie marquée de personnel soignant diplômé.

Les trois autres objectifs seront poursuivis comme prévu durant l'année 2021.

3. Tarif 2020

Prix total d'un séjour dans les EMS de la Ville de Bulle

Les prix des EMS sont identiques pour tout le canton. Ils sont publiés annuellement sur le site du Service de la prévoyance sociale (SPS).

Le prix d'une journée se compose :

- du prix de pension correspondant aux frais socio-hôteliers, à charge du résident ;
- du prix des soins, fixé en fonction du niveau de soins du bénéficiaire qui s'échelonne sur 12 niveaux. Les assureurs maladie paient pour chaque personne un forfait par niveau. Le bénéficiaire paie le 20 % du forfait payé par les assureurs maladie et le solde est à la charge des pouvoirs publics ;
- du prix de l'accompagnement constitué des salaires du personnel accomplissant en dehors des soins d'autres tâches contribuant au maintien et au développement des capacités de la personne âgée. Le prix de l'accompagnement est à la charge du bénéficiaire de prestations qui le finance par ses revenus et sa fortune.

Du prix le plus bas en unité ordinaire au prix le plus haut en unité spécialisée en psychogériatrie, le coût total d'une journée varie de Fr. 127.70 à Fr. 478.20. Ces prix incluent tous les éléments énumérés ci-dessus : les soins, l'accompagnement et la pension.

Pour les Foyers de la Ville de Bulle, en 2020, le total des pensions hôtelières s'est monté à 5 millions. Les chiffres présentés sont arrondis.

Le montant total des soins et accompagnement se monte à 11,1 millions, soit 7,4 millions pour les soins et 3,7 millions pour l'accompagnement, répartis comme suit :

- Caisses maladie 3,1 millions
- Canton 5,6 millions
- Résidents 2,4 millions

Le prix effectif par résident dépend de son niveau de soins et, naturellement, de ses revenus et de sa fortune disponible. Ce calcul est réalisé par la Caisse cantonale de compensation qui attribue ses aides (prestations complémentaires) en fonction de la capacité financière de chaque personne. Précisons encore, pour répondre à des interrogations fréquentes des familles des résidents et de la population, que le montant maximal à charge du résident est d'un peu plus de Fr. 6'000.-- par mois en unité ordinaire.

4. Détail des journées et taux d'occupation

En 2020, 69 personnes ont quitté l'institution – 2 personnes sont retournées à domicile et 67 personnes sont décédées ; 19 étaient présentes depuis plus de 3 ans, et 26 depuis moins d'une année. La durée moyenne de séjour se stabilise à 2,5 ans. Cependant, la hausse des séjours de courte durée constatée les années passées se confirme.

Les 47'585 journées, soit un taux d'occupation de 98,8 %, se répartissent selon les niveaux de soins suivants :

Niveau de soins	Nbre de journées	Niveau de soins	Nbre de journées	Niveau de soins	Nbre de journées
1	0	5	2265	9	3763
2	3246	6	9402	10	5704
3	3826	7	6736	11	1631
4	2987	8	6913	12	112

Notons encore que l'âge moyen des résidents est de 83,5 ans.

5. Animations

Les animations sont centrées sur le maintien et la stimulation de compétences acquises au cours de la vie. Les prestations d'animation de l'unité de psychogériatrie sont principalement centrées sur la réminiscence des actes de la vie quotidienne. Les restrictions de sorties et de visite dues à la pandémie ont nécessité de réinventer les animations, dans un cadre plus individuel ou en groupe restreint.

6. Personnel

Effectif

Nombre total de collaborateurs au 31.12.2020 :
- secteur exploitation : 44 EPT, soit 54 personnes, 11 départs ;
- secteur soins : 109,5 EPT, soit 173 personnes, 26 départs.

Les apprentis sont hors effectifs, au même titre que les stagiaires, portant ainsi l'effectif moyen à 250 personnes.

Au 31 décembre 2020, 17 apprentis étaient présents dans l'institution ; 12 dans le secteur des soins, en tant qu'assistant socio-éducatif (ASE), assistant en soins et santé communautaire (ASSC) ou encore aide en soins et accompagnement (ASA). La cuisine comptait 1 apprenti cuisiner, le service technique 2 apprentis agents d'exploitation (AGEX) et l'intendance 2 apprenties gestionnaires en intendance (GEI).

La période d'été ainsi que le Covid ont permis l'engagement de nombreux étudiants qui sont venus soutenir les équipes, par exemple dans les tâches d'accueil des familles.

La protection civile est aussi venue prêter main-forte aux équipes des foyers, particulièrement lors de la vague qui a touché la Maison Bourgeoisiale en septembre. Les résidents ont énormément apprécié les balades effectuées en compagnie de ces jeunes hommes de tous les horizons, ainsi que leur aide au quotidien !

Formation continue

En plus des formations de base (apprentissages), les foyers veillent à la formation continue de leurs collaborateurs : 56 collaborateurs du secteur soins ont suivi un perfectionnement professionnel ou une formation continue interne ou externe en 2020. Dans le secteur exploitation, 18 personnes ont consacré 550 heures à la formation continue. Ces chiffres confirment la poursuite de la formation continue malgré la pandémie.

7. Comptes d'exploitation

Le budget, établi évidemment avant le Covid, prévoyait un excédent de charges de Fr. 58'600.--.

Le bel esprit d'équipe qui a prévalu durant cette année de crise a permis un effort particulier afin de limiter le déficit dans ce contexte si particulier. Dès lors, les comptes bouclent sur un excédent de charges de Fr. 39'718.--.

Remarque : les foyers travaillent toute l'année avec le plan comptable des hôpitaux suisses H+. Ce n'est qu'au terme de l'exercice que ces comptes de référence sont transposés sur le plan comptable des communes. Cette transposition est complexe et engendre des différences fastidieuses à expliquer.

Recettes

570.432.00 Pensions

Budget	Fr.	4'997'000.00
Comptes	Fr.	5'016'728.00

Le prix de pension, Fr. 105.--/jour par résident, est identique à celui de 2019. A noter qu'en 2021, il sera toujours le même.

570.435.01 Produit des repas livrés à l'extérieur

Budget	Fr.	830'000.00
Comptes	Fr.	924'309.00

Le Covid a entraîné une hausse de plus de 30 % des repas à domicile, pendant que ceux livrés aux écoles ont connu une baisse de 10 % à la suite des diverses fermetures.

Cf. explications compte 570.313.01

570.435.02 Produits diverses prestations

Budget	Fr.	441'000.00
Comptes	Fr.	242'266.00

La remarque introductive au chapitre des comptes se concrétise pleinement dans ce compte dont le chiffre résulte des recettes non ventilées dans les autres comptes à l'attribution plus spécifique.

A noter que la baisse de produits est essentiellement due au Covid.

570.451.00 Soins spéciaux

Budget	Fr.	10'847'900.00
Comptes	Fr.	11'228'984.00

Ce poste n'influence pas le résultat, car il est équilibré avec les dépenses salariales et sociales du personnel soignant via un système de correctif bisannuel. La variation des recettes provient du degré de dépendance des résidents et de la fluctuation du tarif reconnu par le Service de la prévoyance sociale. Notons tout de même le maintien d'un excellent taux d'occupation durant l'année 2020 qui permet de soutenir ce résultat, malgré les épisodes de Covid vécus sur les deux sites.

Dépenses

570.301.00 Salaires du personnel soignant

Budget	Fr.	8'986'000.00
Comptes	Fr.	8'968'838.00

La dotation en personnel soignant fluctue en relation avec le degré de dépendance des résidents, qui lui-même évolue en permanence. Il est difficile de déterminer avec exactitude la charge salariale de ce secteur lors de l'établissement du budget. Il en est de même pour les comptes de charges sociales.

570.301.01 Salaires du personnel des autres services

Budget	Fr.	3'911'000.00
Comptes	Fr.	4'081'396.00

Cette différence provient de plusieurs facteurs, dont certains ponts AVS non budgétés ou encore les départs de cadres (retraite anticipée de l'infirmier-chef de la Maison Bourgeoisiale, départ du responsable RH & compta) qui ont nécessité des tuilages afin d'assurer une bonne transition. Enfin, l'augmentation d'activité et les absences de courte durée (mises en quarantaine fréquentes à certaines périodes) dans certains secteurs entraînent une hausse du temps de travail des salariés horaires.

570.309.00 Recherche et formation du personnel

Budget	Fr.	91'700.00
Comptes	Fr.	76'590.00

Les formations annulées expliquent cette situation.

570.311.02 Achat de mobilier, machines et véhicules

Budget	Fr.	20'000.00
Comptes	Fr.	47'717.00

Le remplacement d'un véhicule a dû être anticipé à la suite d'une panne nécessitant des réparations trop onéreuses en regard de l'ancienneté de l'objet.

570.312.00 Chauffage, eau, électricité

Budget	Fr.	282'000.00
Comptes	Fr.	298'793.00

La différence provient d'une consommation d'électricité supérieure de Fr. 5'000.-- et de chauffage de Fr. 8'000.--, alors que la consommation et le traitement de l'eau sont stables.

570.313.01 Alimentation

Budget	Fr.	915’000.00
Comptes	Fr.	928’947.00

L’accroissement total du nombre de repas vendus à l’extérieur – cf. compte 570.435.01 – entraîne des achats de nourriture supérieurs aux prévisions. En revanche, l’interdiction de consommer pour le public dans les cafétérias des foyers provoque une baisse des ventes, donc des achats de marchandises.

570.314.00 Entretien des bâtiments

Budget	Fr.	90’500.00
Comptes	Fr.	111’486.00

Un accent particulier a été mis sur la réfection de chambres à la Maison Bourgeoisiale, de même que sur l’aménagement de la réception sur ce même site. Des réparations urgentes ont été nécessaires en attendant les rénovations prévues au Foyer de Bouleyres en 2021.

570.318.02 Autres charges d’exploitation

Budget	Fr.	161’200.00
Comptes	Fr.	157’338.00

La remarque introductive au chapitre des comptes se concrétise pleinement dans ce compte dont le chiffre résulte des charges non ventilées dans les autres comptes à l’attribution plus spécifique.

8. Projets et perspectives

L’année 2021 sera marquée par le début des travaux du Foyer de Bouleyres, qui consistent notamment à rénover les salles de bains, les conduites d'eau et les fenêtres du bâtiment. La durée prévue du chantier est d’une année, ce sans déplacer de résidents à l’extérieur des foyers au vu des modules, contenant des chambres, installés de manière contiguë aux bâtiments.

D’autre part, à la Maison Bourgeoisiale, une réflexion lancée en 2020 permettra de supprimer une chambre double, tout en conservant la capacité actuelle de lits. Cette diminution des chambres doubles vise à répondre de manière pragmatique à la demande des familles et des résidents.

11

Service des curatelles **79 | 84**
Communes de Bulle, Riaz et Morlon

Introduction page 79
Composition du service au 31.12.2020 page 79
Exercice comptable 2020 page 80
Statistiques des dossiers de protection page 81
Commentaires page 82
Perspectives 2021 page 83
Inspections page 84
Divers page 84

1. Introduction

Le Service des curatelles des communes de Bulle, Riaz et Morlon dépend administrativement du dicastère de la santé et des affaires sociales de la Ville de Bulle, dirigé par Mme la conseillère communale Chantal Pythoud.

Il a pour mission de veiller à la bonne exécution des mandats que lui confie la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère (autorité de protection) dans l'aide, l'accompagnement et l'encadrement des personnes au bénéfice d'une mesure de protection. Il peut ainsi se limiter dans certains cas à la gestion financière et à des démarches administratives, mais offre, dans d'autres situations, un accompagnement personnel plus ou moins important, en fonction des besoins (par exemple, organiser une admission en EMS, mettre en place des aides à domicile ou un suivi médical, etc.).

Le Service des curatelles n'agit que sur mandat de la Justice de paix et en faveur des personnes domiciliées légalement dans les communes de Bulle, Riaz et Morlon. Il rend compte de son activité auprès de la Justice de paix par le dépôt annuel de comptes et d'un rapport pour chacune des personnes concernées.

2. Composition du service au 31.12.2020

Cheffe de service	Maryline Tercier	40 %
Curateurs / Curatrices	Alexandra Bosson	90 %
	Magali Clerc	60 %
	Caroline Dupré	80 %
	Natyra Hyseni	100 %
	Ana Lopes Silva	90 %
	Florence Oberson	60 %
	Gérard Romanens	60 %
	Maryline Tercier	60 %
		600 %
Comptabilité	Sophie Bapst-Zosso	50 %
	Doriane Martin	80 %
	Christine Sigg	50 %
	Anne Zosso	60 %
		240 %
Administration	Blerta Ahmetaj	60 %
	Patricia Clément	70 %
	Sophie Donzallaz	100 %
	Claire Kolly	50 %
	André Nogueira	100 %
		380 %
Auxiliaires (Déclarations fiscales env. 1 mois)	Bernard Gapany	50 %
	Bernard Risse	50 %
Stagiaire MPC (du 01.08.2020 au 31.07.2021)	Bahar Esen	100 %

3. Exercice comptable 2020

L'exercice comptable 2020 a été marqué par une augmentation de 1,1 % des charges globales et par une augmentation des revenus de 3,8 % par rapport à l'année précédente. Quelques points sont à relever :

Traitement du personnel. L'accroissement des charges de personnel de 1,2 % par rapport à l'exercice comptable précédent s'explique notamment par l'arrivée, en cours d'année, d'une nouvelle curatrice afin de pouvoir augmenter l'effectif en fonction des mandats. En termes de taux d'activité, cela représente une augmentation nette de 80 %, auxquels s'ajoutent deux fois 20 % sur des postes de collaboratrices socio-administratives afin de renforcer le secteur comptable et administratif ainsi que de combler le manque d'effectifs.

Formation continue du personnel. En raison de la situation pandémique, des formations et supervisions n'ont pas eu lieu durant l'année 2020.

Achat machines et mobilier. L'arrivée d'une nouvelle curatrice a nécessité l'installation d'un nouveau poste de travail.

Frais bancaires et postaux. L'importante diminution par rapport au budget est due au passage aux prélèvements semestriels des acomptes d'émoluments et des primes d'assurance RC en faveur des personnes concernées.

Frais de traduction. Ce poste a été créé à la suite d'une directive envoyée par la Fédération suisse des sourds stipulant que, selon la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), les frais d'interprètes en langue des signes doivent être payés par le service, et non par les personnes sourdes.

Emoluments de gestion. L'augmentation de 1,2 % par rapport à l'exercice 2019 résulte de la prise en charge de nouveaux mandats. Il est à souligner qu'une provision de Fr. 170'000.-- a été constituée en vue de la validation finale des émoluments 2020 par l'autorité de protection.

Evolution du nombre de mesures et des émoluments

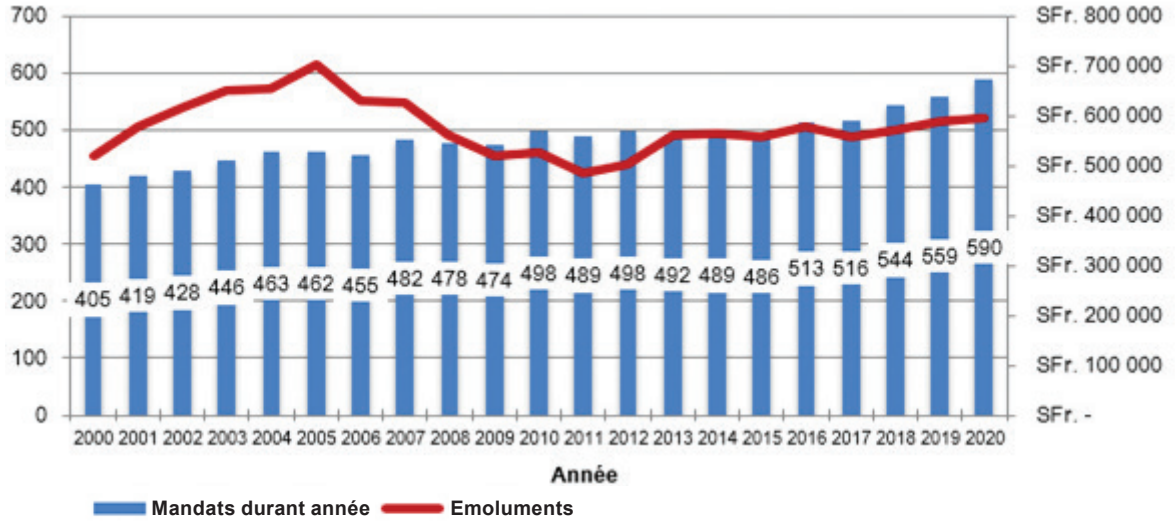

4. Statistiques des dossiers de protection

Générales	2019	2020
Total des mandats de protection durant l'année	559	590
Total des mandats de protection au 31.12.2020	514	501

Mouvements	2019	2020
Nouveaux mandats de protection	94	76
Mandats de protection levés en cours d'année, y c. transferts et décès	45	89
Variation du nombre de mandats de protection (nombre de nouveaux mandats moins nombre de mesures levées ou transférées)	**+ 49**	**- 13**

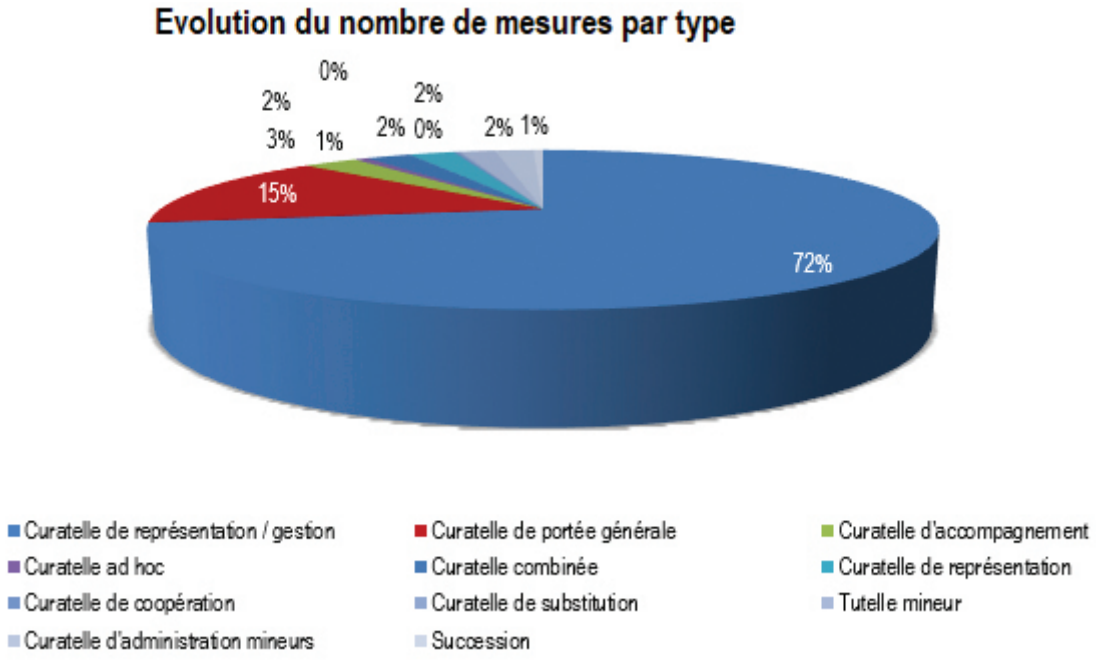

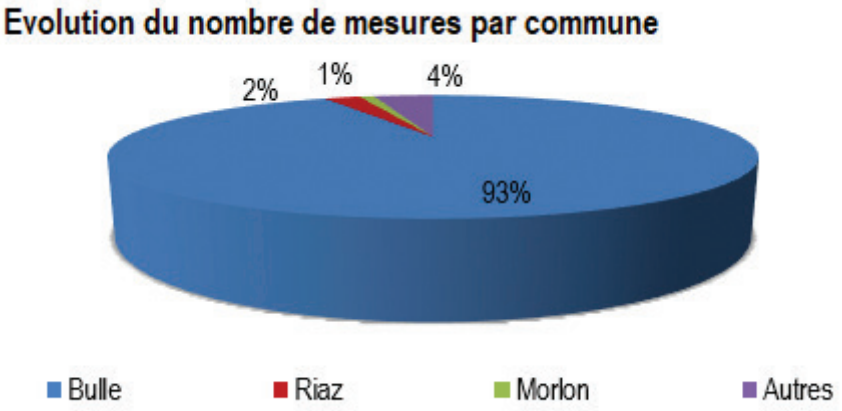

5. Commentaires

L'année 2020 a été caractérisée par la poursuite de l'augmentation du nombre total de mesures de protection par rapport à l'année précédente. Par contre, le nombre de mandats levés en cours d'année a été supérieur à celui des nouveaux mandats. Pour 46 %, il s'agit de mandats levés principalement d'un commun accord ou à la suite de l'absence de collaboration. Les 54 % restants se répartissent à parts égales entre les décès des personnes concernées et les départs de la commune entraînant le transfert de la mesure. L'arrivée des nouveaux mandats se caractérise par des situations toujours plus complexes à gérer et avec des déficits à de nombreux niveaux, tant financiers que sur le plan de la santé physique et psychologique.

Près de 55 % des mandats gérés par le Service des curatelles étaient considérés comme représentant une charge de travail de moyenne à lourde. A titre de comparaison, en 2019, cette proportion était de 54 %.

Dans le cadre de la gestion des mandats de protection, plus de 1'300 rendez-vous ont été organisés durant l'année malgré la situation pandémique et le télétravail, soit une diminution de près de 50 % par rapport à l'année précédente. Cette activité représente 2'709 kilomètres (- 54 %) parcourus par les curateurs durant l'année, dont 95 % ont été effectués grâce aux véhicules Mobility. Les frais de déplacement ont été pris en charge à hauteur de 29 % par les personnes concernées. Les deux vélos électriques ont permis de favoriser la mobilité douce : 68 sorties représentant plus de 262 kilomètres ont été effectuées, soit une moyenne de 4 kilomètres par sortie.

Courant 2020, 93 personnes concernées (- 0,03 %) ont pu bénéficier de l'aide sociale pour un montant global de Fr. 1'222'562.--, ce qui représente une diminution de 24,2 % par rapport à l'année précédente. Quant au total annuel des loyers versés par le service aux différentes régies immobilières ou propriétaires de la région de Bulle, il s'est élevé à plus de Fr. 3'889'944.-- (+ 6,5 %).

Le début de l'année 2020 a vu la mise en production du nouveau progiciel KiSS 5. Toutes les écritures sont saisies et les paiements effectués avec succès. En début d'année, tous les collaborateurs se sont appropriés les modules de base du système (correspondance, comptabilité). En deuxième partie d'année, l'utilisation des différents modules a été approfondie afin de saisir les données pertinentes aux bons endroits et, à l'avenir, de pouvoir remplacer les suivis sur des fichiers Excel par l'extraction des données du système informatique. Cette mise à jour des données au fur et à mesure des entrées permettra une meilleure visibilité de la situation tant administrative que financière des personnes concernées.

L'année 2020 a été marquée par l'absence prolongée d'une collaboratrice ainsi que celle d'une curatrice – ce qui a nécessité la mise en place d'un remplacement de juin à décembre – ainsi que par un congé maternité dès la fin du mois d'octobre.

Une nouvelle curatrice est entrée en fonction à 90 % en octobre 2020 (diminution de 10 % du taux d'activité d'une autre curatrice) pour tenter de réduire le nombre de mandats par curateur. Pour le secteur de la comptabilité, trois collaboratrices ont augmenté leur temps de travail pour un total de 40 % afin de stabiliser le volume des tâches à traiter et de répondre aux besoins du service.

Grâce à ces changements, l'effectif des curateurs est passé de 5,2 EPT à 6 EPT. Cela permettra d'alléger quelque peu l'important volume de travail lié à la prise en charge de nouvelles mesures de protection, après le temps d'essai de la nouvelle curatrice.

Enfin, en août 2020, une nouvelle stagiaire MPC (maturité professionnelle et commerciale) a commencé son stage pratique d'une année au sein du service.

6. Perspectives 2021

Afin de pallier la hausse constante de la charge de travail aux niveaux de la comptabilité et de la gestion des frais de maladie des personnes concernées, le début de l'année 2021 a vu le maintien de l'augmentation de 20 % du taux d'activité d'une collaboratrice administrative (également en raison de la poursuite de l'absence prolongée d'une collaboratrice et de celle d'une collaboratrice en congé maternité), ainsi que l'engagement pour un remplacement d'une curatrice à 80 % en vue d'un congé maternité pour le début de l'année 2021.

Si l'accroissement de nouveaux mandats attribués par la Justice de paix devait encore se poursuivre, il sera nécessaire de réfléchir à l'engagement d'un nouveau curateur en 2022. En effet, la moyenne par responsable de dossiers se monte, à ce jour, à 84 mandats par EPT, toujours supérieure à la recommandation de la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA), soit un maximum de 80 mandats pour un 100 %. De plus, à titre de comparaison, la moyenne fribourgeoise en 2018 était de 66 mesures de protection par EPT.

L'année 2020 n'a pas pu voir l'implémentation du module des versements électroniques qui assurerait une remontée automatique dans le système de tous les revenus depuis les e-banking, en raison de la surcharge de travail du prestataire, ainsi que de la complexité du processus. Cette fonctionnalité aurait pour but d'alléger la charge de travail au sein de l'équipe de la comptabilité. Un budget de Fr. 6'700.-- avait été alloué à cet effet.

Quant à l'intégration d'une GED (gestion électronique des documents) permettant de sauvegarder systématiquement tout document, y compris comptable, dans les dossiers informatiques des personnes concernées, elle est, pour l'instant, toujours en attente d'un développement complémentaire de la société Diartis AG.

A noter encore qu'une nouvelle stagiaire MPC effectuera son stage pratique d'une année au sein du service dès le début du mois d'août 2021.

Enfin, le service verra en mars le départ en retraite anticipée d'un curateur, nécessitant un nouvel engagement pour le mois d'avril 2021.

7. Inspections

Tous les comptes des personnes concernées sont contrôlés chaque année par la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère chargée de les approuver et d'archiver les pièces comptables (art. 410 CC et art. 14 LPEA).

Des contrôles de caisse ponctuels sont effectués par une fiduciaire mandatée par la Ville de Bulle.

8. Divers

Le présent rapport remis à la Ville de Bulle a été rédigé en concordance avec les exigences légales la concernant.

Les rapports circonstanciés et confidentiels concernant la gestion des dossiers des personnes concernées et les comptes détaillés de ceux-ci sont remis chaque année à la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère, à Bulle.

12

Service des eaux **86 | 87**

Introduction page 86
Travaux page 86
Liaison Vaucens – Dally page 86
Route de la Parqueterie – Pra Bosson page 86
Rue des Agges page 87
Liaison chemin des Crêts – rue de l'Industrie page 87
Consommation page 87

1. Introduction

Gruyère Energie SA est prestataire de services dans le domaine de l'eau pour la Ville de Bulle. Son mandat s'étend de la planification, de la mise en service et de l'exploitation des installations jusqu'à la facturation de la consommation à la clientèle finale. La Commission de l'eau de la Ville de Bulle prépare et prend les décisions liées aux investissements, à la tarification et aux divers règlements.

2. Travaux

Le remplacement de conduites usagées se poursuit comme chaque année et, si possible, parallèlement aux travaux d'installation du chauffage à distance et de pose des infrastructures d'eaux claires et usées. Par ce procédé, les synergies entre les différents chantiers sont optimisées et permettent de gagner en efficacité et, ainsi, de diminuer les coûts de manière générale.

Ci-dessous, les principaux travaux de l'année 2020 à Bulle et La Tour-de-Trême.

Nouvelles conduites	Diamètres (mm)	Longueur (m)
Route de la Parqueterie	PE 160	300
Chemin de Vaucens - Câro	Fte 400	290
Bouclage UCB - Liebherr	Fte 150	80
Bouclage Liebherr	PE 180	210

Rénovation/remplacement	Diamètres (mm)	Longueur (m)
Rue des Agges	PE 160	550
Rue de l'Essert	PE 160	420
Chemin du Carré	PE 160	185
Route de la Parqueterie	PE 160	350
Route de Riaz	Fte 150	350
Chemin des Crêts - Industrie	Fte 300	520

3. Liaison Vaucens – Dally

Les travaux liés au déplacement et au remplacement de la conduite du chemin de Vaucens se sont poursuivis. Celle-ci relie le réservoir de Vaucens au réservoir du Dally et fait office de colonne vertébrale du réseau d'eau potable de Bulle. Les travaux se sont portés sur le tronçon restant, soit du chemin de Vaucens jusqu'à la rue du Câro.

4. Route de la Parqueterie – Pra Bosson

Le remplacement de la conduite de la route de la Parqueterie et son extension vers Pra Bosson marquent aussi une étape importante du développement du réseau d'eau. Les travaux se sont révélés conséquents ; la conduite a dû être posée sous la Trême après déviation de celle-ci sur une moitié de son lit.

5. Rue des Agges

Des travaux de rénovation à la rue des Agges ont aussi débuté en 2020 pour une durée d'une année environ. Ceux-ci portent sur le remplacement des conduites existantes datant des années 1970, en fonte et en Eternit®. Ce sont près de 600 mètres de conduites qui sont mises en place conjointement à d'autres interventions (chauffage à distance, électricité, collecteurs communaux, etc.).

6. Liaison chemin des Crêts – rue de l'Industrie

La conduite de transport en acier de 500 mm datant des années 1980 a été remplacée durant l'automne – sur une longueur de 520 m – par une conduite en fonte d'une dimension de 300 mm de diamètre. Une méthode spéciale a été utilisée pour traverser les voies de chemin de fer : insérer la nouvelle conduite à l'intérieur de l'ancienne, cette dernière ayant servi de fourreau.

7. Consommation

La Suisse a à nouveau connu en 2020 une météo très douce avec l'année la plus chaude depuis les mesures en 1864 et des conditions météo similaires à celles enregistrées en 2018. L'hiver et le printemps se sont révélés plus chauds que la norme avec une période de sécheresse sur les mois de mars et d'avril, pas de vagues de chaleur importantes durant l'été. L'automne a connu, pour sa part, de fortes précipitations – pluie et neige – dans la zone alpine.

Dans ce contexte, la consommation de la Ville de Bulle et les ventes d'eau ont augmenté de 0,17 % durant l'année. Toutefois, les achats auprès d'EauSud SA ont, quant à eux, augmenté de 1,8 %.

Côté captages, ceux de Pra de Mar (quartier des Granges) ont produit davantage (+ 6,0 %). Pour les captages industriels, on enregistre une baisse de 35 %, due notamment à la diminution de consommation de certaines entreprises.

D'autre part, le taux de fuite s'est élevé à 12 % durant cette période ; cette valeur reste un pourcentage de fuite bas en rapport à la moyenne suisse.

Travaux sur la liaison Vaucens - Dally © Parallele

13

Musée gruérien et Bibliothèque publique **89 I 99**

Points forts 2020 page 89
Accueil du public page 89
Activités de la bibliothèque page 89
Activités du musée page 92
Personnel de la bibliothèque et du musée page 96
Infrastructures page 97
Communication et promotion page 97
La Commission du musée et de la bibliothèque page 98
Partenaires page 98
Remerciements page 99

1. Points forts 2020

Les animations pour les classes, organisées par la Bibliothèque scolaire et le Musée gruérien, ont accueilli un nombre inédit d'élèves. En raison de la pandémie, le musée n'a été ouvert au public que 227 jours (au lieu de 312) et la bibliothèque a été totalement fermée pendant près de trois mois. Des services ont été mis en ligne et tous les collaborateurs ont continué de travailler pour le service à distance et dans les collections.

L'agrandissement du bâtiment du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique a été mis sur la liste des investissements futurs.

2. Accueil du public

Au total, 79'239 personnes ont poussé la porte du bâtiment du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique en 2020 (114'700 en 2019), sans compter les bibliothèques scolaires Lec´Tour et Libellule.

Pour la réouverture après semi-confinement le 12 mai, un plan de protection a été rédigé et mis en place, il a été adapté à plusieurs reprises aux décisions des autorités pour gérer la sécurité des collaborateurs, des visiteurs et lecteurs, ainsi que des groupes scolaires. Les installations de sécurité ont pu être réalisées rapidement par le technicien du bâtiment avec le matériel disponible. L'organisation dans les locaux et l'occupation des bureaux ont été adaptées aux normes sanitaires. Cette situation a démontré la nécessité d'agrandir le musée pour accueillir les différents publics dans de meilleures conditions et améliorer les conditions de travail des collaborateurs.

Le musée a connu une très bonne fréquentation compte tenu des circonstances. Toutes les activités ont été annulées du 15 mars au 10 mai, puis à nouveau en novembre et décembre, mais les visites pour les classes ont pu être maintenues durant l'automne grâce aux visites animées mises sur pied par la Bibliothèque scolaire. Les espaces du musée ont accueilli 14'402 visiteurs et participants aux animations (9'301 au sous-sol, 4'732 au rez-de-chaussée, 369 pour le parcours historique ; 20'992 en 2019). Les guides ont animé des groupes pour 31 visites commentées.

L'institution a organisé 32 visites du parcours en ville pour 258 adultes et 165 enfants, 157 visites guidées dans le musée (156 en 2019). Il s'agit de 12 visites pour adultes alors que le service de médiation culturelle a reçu 145 groupes scolaires pour des visites animées et 4 anniversaires.

Les enfants constituent les 36 % des visiteurs et viennent en majorité du district. Les visiteurs adultes proviennent de manière constante pour 86 % de la Gruyère, du canton et de la Suisse romande ; seuls 8 % proviennent de Suisse alémanique (4 % en 2019) et 6 % de l'étranger (4 % en 2019).

L'institution a participé activement à l'accueil des nouveaux habitants en janvier en organisant les visites guidées en ville et un stand. L'équipe du musée-bibliothèque et les Amis du Musée ont accueilli les retraités de l'année au début mars. La manifestation de novembre pour les jeunes citoyens a dû être annulée.

3. Activités de la bibliothèque

Accueil et prêt

Lectures au balcon/Lectures au salon
Pour pallier la fermeture printanière de la bibliothèque, le personnel a imaginé un service de prêt de livres intitulé *Lectures au balcon*, basé sur l'expérience de la Stadt- und Regionalbibliothek d'Uster. Ce service, très apprécié des lecteurs, a été renommé *Lectures au salon* en automne et a été réactivé dès début novembre alors que la bibliothèque devait être fermée au public.

Le total des prêts et prolongations de Bulle s'élève à 113'825 en 2020 (142'414 en 2019), soit 28'589 prêts de moins qu'en 2019 en raison des multiples fermetures sanitaires. Il faut toutefois noter un record de prêts en un mois en octobre (13'928). Lec'Tour a enregistré 7'358 prêts (10'234 en 2019). Libellule a enregistré 9'470 prêts (10'861 en 2019). Le nombre total de prêts (Bulle, Lec'Tour et Libellule) s'élève ainsi à 130'653 pour l'année 2020 (163'509 en 2019).

La bibliothèque offre plusieurs services aux lecteurs afin d'augmenter l'attractivité de ses collections : livres en langues étrangères loués auprès de Bibliomedia et changés deux fois par année, prêts entre bibliothèques dans toute la Suisse, accès gratuit aux plateformes de documents numériques FReBOOKS (livres, livres audio et musique, en français, en allemand et en anglais).

Afin de répondre aux impératifs sanitaires, l'ouverture aux classes ainsi que les activités pédagogiques ont été privilégiées au détriment de l'ouverture au public. Les enseignants ont apprécié et ont relevé l'importance pour les élèves de maintenir les activités régulières comme l'heure de bibliothèque.

Les usagers de la bibliothèque

En 2020, le lectorat comprend 5'098 lecteurs actifs (5'117 en 2019) et se répartit de la manière suivante : 44 % sont des élèves du Cercle scolaire Bulle-Morlon, 35 % des adultes, 5 % des étudiants, 16 % des enfants hors cercle scolaire ou pas encore scolarisés. Le lectorat enfants compte 3'040 lecteurs actifs, soit le 60 % des usagers.

La population de la commune de Bulle représente 67 % du lectorat.

Réseau des bibliothèques scolaires

Durant l'année, l'équipe de la bibliothèque a animé de nombreuses visites pédagogiques et ludiques pour les élèves de 1H à 8H. Ces activités identiques sont proposées sur les trois sites : à Bulle (34 animations), à Lec'Tour (6 animations) et à Libellule (20 animations).

La bibliothèque principale a organisé et créé encore les activités suivantes : *Etat des lieux* – Daniel Savary (45 classes), *Saint-Nicolas revient* (44 classes en 2020, 6 en 2021), Semaine contre le racisme (6 classes participantes et 6 annulations en raison des conditions sanitaires), *TraceHumance* de Jacques Pugin (19 classes).

Les bibliothécaires ont préparé 136 mallettes thématiques en 2020. L'accueil extrascolaire du site de la Condémine reçoit des caisses de livres changées trois fois par année et les accueils extrascolaires de La Tour-de-Trême et de la Léchère empruntent désormais les livres à Lec'Tour et Libellule.

Saint-Nicolas revient et *TraceHumance*
La Commission bibliothèque scolaire a imaginé une animation pour l'exposition *Saint-Nicolas revient* pour les classes de 1H à 4H autour des objets et des albums en lien avec Saint-Nicolas. La magie de cette tradition a touché les enfants des 50 classes venues visiter l'exposition. La Commission a également créé une activité pour les 5H-8H pour comprendre et s'approprier l'exposition de Jacques Pugin : découverte des différentes manières de travailler les photos et création d'une poya 2.0 par les élèves. L'équipe de la bibliothèque s'est impliquée avec enthousiasme dans la création de ces animations.

La bibliothèque a collaboré avec le Service de la jeunesse et le Service de l'intégration pour la Semaine contre le racisme. Pour l'année 2021, une nouvelle animation sera créée pour les 5H-6H autour de la diversité culturelle.

De mars à mai, la bibliothèque a mis en ligne des activités habituellement proposées en bibliothèque, adaptées pour que les élèves puissent les faire à domicile.

Les bibliothécaires remercient le chef du Service des écoles, les directeurs d'établissement scolaire ainsi que les enseignants membres de la Commission bibliothèque scolaire pour l'excellente collaboration.

Animations

Samedi des bibliothèques fribourgeoises
Sur le thème *Même pas peur*, la bibliothèque avait imaginé de nombreuses activités pour les familles. Cette journée est la première de la série des manifestations annulées en raison de la pandémie. Les animations fidélisent le jeune public mais plusieurs dates ont été annulées : Né pour lire pour les enfants jusqu'à 1-4 ans, Histoires du mercredi pour les 4-8 ans, Samedi, ça te dit pour les 6-12 ans.

Samedi, ça te dit ?
Afin d'élargir l'offre d'activités sans charger davantage le personnel, la bibliothèque a recruté des bénévoles qui accepteraient de partager leur passion avec les enfants. Plusieurs personnes se sont présentées spontanément. En septembre, un atelier zéro déchet a été mis sur pied par Oriane Talavera. En novembre, une matinée était prévue avec Sébastien Joye pour découvrir le jeu de rôle (report en 2021) et en décembre un atelier sur Saint-Nicolas et Noël a pu avoir lieu. Ces collaborations seront reconduites en 2021.

Nuit du conte
Le vendredi 13 novembre, la bibliothèque aurait dû accueillir Dominique Pasquier ainsi que le spectacle *Rhina*, théâtre d'ombres par Marie Bavaud, Rachel Bloch Pointet, Aurélie Gaillard et Marie Pfister. La Nuit du conte ne pouvant rassembler du public sur place, un choix de contes de Dominique Pasquier ainsi qu'un précédent spectacle du théâtre d'ombres ont été mis librement à disposition sur le site internet. La bibliothèque a reçu de nombreux remerciements, notamment des enseignants, pour cette initiative.

Acquisitions et catalogue

En 2020, la bibliothèque a acheté 2'298 documents, soit 1'108 pour le secteur jeunesse et 1'190 pour le secteur adulte. Elle a également acheté 395 livres pour la bibliothèque scolaire Lec'Tour et 383 pour la bibliothèque scolaire Libellule.

A fin 2020, la Bibliothèque de Bulle comptabilisait 43'803 documents en libre-accès, dont 17'475 pour la jeunesse, ainsi que 28'494 en magasins. Lec'Tour comptabilise 5'881 documents et Libellule 4'969 documents.

La Bibliothèque de Bulle a créé 1'055 notices et s'est raccrochée à 2'709 notices existantes pour Bulle, 37 notices créées et 221 notices raccrochées pour Lec'Tour, ainsi que 66 notices créées et 151 raccrochages pour Libellule dans le catalogue informatisé Virtua. L'augmentation importante des notices est due au catalogage de fonds patrimoniaux effectué durant la période de fermeture de mars-avril.

En 2020, 630 livres du secteur adulte et 902 livres du secteur jeunesse ont été désherbés.

Réseaux de bibliothèques et infrastructures

Rero21
La Bibliothèque de Bulle fait partie des bibliothèques pilotes dans le projet du nouveau réseau romand Rero21. Héloïse Hahling est active dans le groupe système et Laure Seydoux dans le groupe métadonnées. Le personnel est régulièrement sollicité afin de préparer au mieux la migration qui aura lieu en juillet 2021 (paramétrages des modules, uniformisation de certaines pratiques, nettoyage des bases de données, etc.).

Héloïse Hahling a très bien réussi son travail de master sur les bornes de prêt automatique et leur mise en route à la Bibliothèque de Bulle. Prévues pour 2021, ces bornes de prêt automatisées devront être introduites en 2022. Le report est dû au travail conséquent généré par la migration sur le nouveau réseau en 2021.

Dès 2021, la Bibliothèque de Bulle n'est plus associée de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU). Cette dernière a intégré le réseau SLSP. Par conséquent, plusieurs points sont encore en discussion avec la BCU pour obtenir un accès aux plateformes de FReBOOKS, le prêt entre bibliothèques et la visibilité des fonds patrimoniaux fribourgeois.

4. Activités du musée

Exposition permanente

L'exposition permanente n'a pas nécessité de changements. Des coussins ont été réalisés pour marquer les surfaces où le public peut s'asseoir afin d'éviter les appuis inappropriés sur les vitrines. En raison des normes sanitaires, les écrans tactiles ont été désactivés durant plusieurs mois.

Expositions temporaires

En 2020, le Musée gruérien a pu présenter les expositions programmées :

- *Etat des lieux. Daniel Savary, peinture* (24.11.2019-29.03.2020). L'exposition a accueilli 45 classes en 2020 (17 en 2019) et a fermé le 15 mars.

- *Peurs historiques.* La mini exposition montée dans l'espace d'accueil pour le Samedi des bibliothèques du 14 mars a été démontée en raison de la fermeture de l'institution le 15 mars.

- *Antonio Bruni.* L'exposition a pu être préparée durant le semi-confinement et ouvrir du 7 juin au 13 septembre. Elle a été accompagnée de plusieurs visites guidées et d'une visite sur les pas de l'artiste organisée par les Amis du Musée. En parallèle, les *Poyas inédites* ont été présentées dans le secteur « Trésors des collections » et une visite sur le terrain a été organisée par les Amis du Musée.

- *Jacques Pugin.* L'exposition rétrospective du photographe né à Riaz et travaillant à Paris a été ouverte le 3 octobre. Elle a dû fermer ses portes en novembre et partiellement en décembre, puis en janvier. Elle sera prolongée.

- *Le Mur blanc* du rez-de-chaussée a accueilli les expositions *Tout ira bien*, constituée des dessins d'enfants sur le thème du coronavirus reçus par le journal *La Gruyère* (05.06-23.08), *Jean-Paul Guinnard. Vidange* (15.01-03.03) et *Alan Humerose. L'altitude des orties* (27.08-08.11), en collaboration avec l'association PPAF (photographes fribourgeois).

- En fin d'année, l'exposition *Saint-Nicolas revient* (21.11-10.01) a été adaptée au jeune public et elle a accueilli 694 élèves de 44 classes en 2020. Avec l'aide de *La Télé*, la tradition vivante de la Saint-Nicolas de Bulle a pu exister pour le public et les enfants malgré l'annulation de toutes les manifestations publiques et familiales. Cette exposition s'inscrit dans les démarches de préservation du patrimoine immatériel.

Visites guidées, médiation

Le carnet-agenda *Programme des activités* a été édité deux fois en 2020 avec 14 et 22 événements, mais la plupart des manifestations ont dû être annulées. La conférence-débat sur l'art au musée prévue en mars a pu avoir lieu le 25 octobre avec la participation de Nicolas Crispini, Jacques Pugin et Mégane Rime.

Les guides et animatrices ont assuré 32 visites (43 en 2019) sur le parcours historique en ville pour 423 participants (258 adultes, 165 enfants). Parmi ces visites, 18 ont été organisées par La Gruyère Tourisme (en été 8 en français et 3 en allemand, en décembre 7 en français). A noter que le musée n'a pas proposé de visites en ville lors des Journées du patrimoine 2020 en raison de leur thème trop éloigné.

Les visites et animations préparées avec la Commission bibliothèque scolaire pour les classes ont connu un grand succès en début d'année dans l'exposition Daniel Savary et en fin d'année dans l'exposition *Saint Nicolas revient*. Le musée a accueilli 157 visites guidées (156 en 2019). La gratuité de ces animations pour les classes du cercle scolaire a favorisé leur participation et facilité l'organisation avec les enseignants.

Dans le cadre de l'exposition *TraceHumance* de Jacques Pugin, l'offre *Des images, des messages…* à destination des élèves du secondaire 1 a été validée en 2020 par Culture & Ecole et deux dossiers sont en préparation.

En 2020, l'équipe a animé 4 anniversaires. Les animations prévues pour les Passeports vacances de la Gruyère et de la Glâne ont été reportées.

La Nuit des musées du 14 novembre a été organisée par l'association Musées en Gruyère et à Bulle par les Amis du Musée. La manifestation a été annulée le 4 novembre par décision des autorités. Les Amis du Musée ont maintenu et financé un éclairage spécial sur le château de Bulle, du 13 au 24 novembre, pour marquer la solidarité de tous les acteurs culturels.

Activités mises en ligne

Le site internet a été enrichi de propositions pour le public durant le premier semi-confinement. L'historien Pierre-Philippe Bugnard a rédigé bénévolement un ensemble de 13 fiches illustrées sous le titre *Des images parlantes / L'histoire à distance*. Des textes courts sur Antonio Bruni, Jacques Pugin et l'histoire de la Saint-Nicolas ont été mis en ligne sur le blog.

La Nuit du conte du 13 novembre a été annulée et des histoires ont été mises en ligne grâce à la collaboration de Dominique Pasquier. Le conte *Saint-Nicolas ma belle histoire* par les Tréteaux de Chalamala a été filmé et mis en ligne en remplacement des représentations et animations prévues. Le discours de Saint-Nicolas prononcé dans l'exposition a été capté et diffusé par *La Télé*, montré dans l'exposition et offert en ligne.

Tourisme

Les conservateurs sont membres des comités de La Gruyère Tourisme (LGT), de la Société de développement de Bulle et environs et de l'association Musées en Gruyère. Le mandat de communication sur les réseaux sociaux attribué à LGT s'est poursuivi en 2020. Avec trois autres sites de la Gruyère et LGT, un stand de promotion et une application pour smartphone ont été développés pour le restauroute de Grauholz (BE). Une promotion commune a été réalisée avec trois autres sites de la Gruyère. Le mandat de promotion-marketing orienté vers le web et les réseaux sociaux a été poursuivi par La Gruyère Tourisme.

Collections

L'inventaire des collections et des nouvelles acquisitions s'est poursuivi à un rythme soutenu. En 2020, 1'527 fiches d'inventaire ont été vérifiées ou complétées ; 1'629 nouvelles fiches ont été créées par l'équipe du musée et un civiliste. La base de données comprend désormais 46'280 références, dont 9'076 publiées en ligne.

Le développement considérable des données numériques ces quinze dernières années a conduit les conservateurs à rechercher de nouvelles solutions pour le stockage et la sauvegarde à long terme. Un serveur dédié sera installé en 2021.

Le travail de la stagiaire Mégane Rime a porté sur les acquisitions de la décennie 2010-2020. Des corrections et compléments ont été apportés aux fiches des arts visuels, alors que Gillian Simpson poursuit l'inventaire. Dans les réserves, les grilles portant les œuvres en deux dimensions ont été entièrement rangées par Virginie Piller et Philippe Berchier afin de ménager de l'espace pour de nouvelles acquisitions. Les 70 classeurs de documentation sur les peintres poyas du fonds Alain Glauser ont été reconditionnés dans du matériel de conservation.

Des prêts ont été consentis au Musée d'Orsay (exposition *Girault de Prangey photographe*) et au Musée national suisse (exposition *Un monde de religieuses*). Ils ont été prolongés en raison des fermetures temporaires de ces musées.

Dons et acquisitions

Le musée a accepté 19 lots de dons, dont un ensemble de 29 œuvres du peintre bullois Jean-Joseph Crotti d'un donateur souhaitant rester anonyme. Les recherches de provenance ont permis de mettre 24 œuvres à l'inventaire et laissé 5 œuvres en attente.

Les dons comprennent entre autres de la documentation, un drapeau, des objets du quotidien et des outils de l'économie laitière, des tableaux et dessins de paysages de la région avec un tableau de Jean-Lou Tinguely (legs), 4 figurines automates de métiers de la région, un banc d'école, les dessins d'enfants reçus par *La Gruyère* lors du semi-confinement de mars-avril, un grand ensemble d'objets et de documents de la pharmacie Remy, des documents et vêtements de la Compagnie de Saint-Nicolas.

Des archives, documents, objets d'atelier et quelques œuvres ont été apportés au musée à la suite du décès de Madame Lucienne Bosson, veuve de Netton Bosson. Ce lot a été trié afin d'être étudié.

Plusieurs lots offerts ont été évalués, puis redirigés vers d'autres institutions, telles que le Musée du Pays-d'Enhaut (reproductions de Gétaz), l'Arboretum d'Aubonne (maquette de boisselier) ou le MAHF (pharmacie de Romont).

Les cassettes analogiques des entretiens avec des peintres de poyas réalisés par Alain Glauser ont été digitalisées et ces documents sonores inventoriés.

Afin de soutenir les artistes fribourgeois et d'enrichir les collections de photographie contemporaine en vue de futures expositions, le musée a acquis des tirages originaux des expositions sur le Mur blanc (Pierre-Yves Massot, Jean-Paul Guinnard, Alan Humerose). Dans le cadre de l'exposition Antonio Bruni, le musée a acquis des photographies de l'artiste réalisées par Jean-Luc Cramatte, Jacques Maillard et Francis Oberson.

Le tableau *Le mur de Beyrouth*, présenté à l'entrée de l'exposition, a été acquis par la Société des Amis du Musée gruérien. Un second tableau du même auteur a été offert au musée. La série de 19 images *Désalpe 2.0* du photographe Jacques Pugin a été acquise par la Société des Amis du Musée et généreusement offerte au musée.

Le musée a acquis deux œuvres de Daniel Savary à la suite de son exposition, une peinture d'Augustin Pasquier à la suite de son exposition au Musée de Charmey et deux dessins d'Arnaud Dousse à la suite de l'exposition *Lait* au Musée du papier peint de Mézières. De privés, il a acquis des œuvres de H. Brülhart, P. Messerli, G. Corpataux, F. de Poret, une publicité Photo Glasson et une catelle du château de Bulle.

Le musée a introduit dans ses collections 127 images numériques de Vincent Levrat sur la ville de Bulle, acquises par l'administration communale. Il a également inventorié à titre documentaire les prises de vues de poyas prises sur le terrain par la commission des excursions des Amis du Musée gruérien.

Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère

Conformément aux statuts du Fonds d'acquisition, l'appel a été publié sur le site internet de la Ville de Bulle et transmis par voie de presse et à Visarte. Le Fonds a reçu, dans les délais prolongés, trois propositions qu'il n'a pas retenues. Le jury a souhaité reporter la décision après une visite en atelier et des contacts avec plusieurs artistes qu'il a jugés intéressants.

L'inventaire des acquisitions 2019 a été finalisé avec l'inventaire des images de Romano Riedo.

Recherches, conférences et publications

Le musée a ouvert 30 dossiers de recherches pour 431 fichiers d'images, notamment pour la Ville de Bulle (plans d'aménagement de détail), les journaux *La Liberté* et *La Gruyère*, la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (exposition scolaire Sandrine Ducaté) et des privés.

Les conservateurs veillent à fournir les renseignements demandés par les professionnels et le public, en effectuant des recherches dans les collections et la documentation.

Christophe Mauron a donné une conférence en ligne pour un cours de l'Université de Turin (conservation photographie).

A l'occasion de l'exposition Antonio Bruni, le musée a publié en collaboration avec les Editions de l'Hèbe (Charmey) l'ouvrage *Antonio Bruni*. *L'élan vital*. Un article de Christophe Mauron a paru dans la revue *Pro Fribourg* (n°207).

Pour l'exposition Jacques Pugin, une collaboration avec la galerie Esther Woerdehoff (Paris) et les éditions Sturm und Drang (Zurich) a abouti à la publication de *Tracehumance*. *Jacques Pugin*, préfacé par Daniel Girardin et mis en page par Werner Jeker.

Isabelle Raboud a donné plusieurs conférences : le ranz des vaches pour Connaissance 3 Les Diablerets en février et, en juin, une conférence sur les habitudes alimentaires à l'assemblée annuelle de la Fédération romande des consommateurs. Elle a rédigé un article pour la publication anniversaire des 25 ans de Memoriav.

Isabelle Raboud participe aux travaux de la Commission suisse UNESCO. Dans ce cadre, elle a participé comme experte à la Session parlementaire des jeunes sur le thème de la diversité culturelle et du patrimoine. Plusieurs interviews et demandes de renseignements ont été acceptées, à la RTS, dans les médias régionaux, mais également sur le thème de la fondue, pour un journal de San Francisco.

Mégane Rime a rédigé à l'aide du fonds Glauser une notice sur chacun des peintres des poyas incluse dans la visite organisée par les Amis du Musée en Gruyère et Glâne.

Les conservateurs et collaboratrices de l'institution ont rédigé des articles pour chaque édition du journal l'AMI.

Patrimoine immatériel

Sur mandat du Service cantonal de la culture, le musée a piloté le projet *Traditions vivantes en images* animé par Mélanie Rouiller. Les images des réseaux sociaux ont été récoltées et triées pour en conserver un ensemble significatif. Une conférence a été organisée – puis annulée – avec la Société d'histoire du canton de Fribourg sur l'actualité des traditions vivantes. Les résumés des interventions ont été transmis aux intervenants. Une collaboration avec les organisateurs de la Saint-Nicolas et *La Télé* a permis de mettre cette tradition bulloise en évidence dans une exposition, malgré l'annulation de toutes les manifestations. Un mandat a été attribué à l'historienne Danièle Moulin pour retracer l'histoire de la Saint-Nicolas et mettre ses éléments en perspective, en particulier le maquillage en noir du visage des acolytes du saint.

Dans le cadre du projet international IMP (Intangible heritage and museums), Isabelle Raboud a participé aux travaux finaux et animé des ateliers à la journée de l'Association des musées suisses à Berne.

Le dossier *La saison d'alpage* a commencé le processus de candidature à la Liste du patrimoine de l'humanité de l'UNESCO, sous l'égide de l'Office fédéral de la culture. Le Musée gruérien s'est engagé à contribuer au groupe de rédaction du dossier et un réseau de contacts a été tissé dans ce but.

Un mandat a été donné au Musée singinois (par Franziska Werlen) pour évaluer le savoir-faire transmis par les collectionneurs de sonnailles et de colliers en cuir brodé.

Une réinterprétation du *loyi* traditionnel a été travaillée avec Couture Attitude (Isabelle Nicolet) pour créer une sacoche emblématique pour le musée, la bibliothèque et les bénévoles des Amis du Musée. Ce travail a été financé par la Société des Amis et a abouti à un prototype fonctionnel. Les occasions de le tester ont manqué en raison de l'annulation des manifestations publiques.

5. Personnel de la bibliothèque et du musée

A fin 2020, l'institution occupe des collaborateurs fixes pour l'équivalent de 12,55 postes pleins, plus une apprentie et du personnel temporaire à l'heure, un stagiaire et un civiliste pour un mois.

A fin mars, Cécile Richli a pris sa retraite et son poste a été réorganisé. Camille Grandjean a été engagée au début mars à 50 % pour tous les travaux administratifs de l'accueil.

Le poste de Héloïse Hahling a été augmenté à 80 % en septembre et celui de Sophie Menétrey à 85 % (dont 35 % consacrés à la médiation pour la bibliothèque et le musée).

En remplacement de Virginie Piller, en congé maternité, Pauline Rouiller a assuré la régie des collections du 1er janvier au 30 avril à 50 %.

Le civiliste Lucas-Emeric Zosso a notamment travaillé sur les statistiques de l'institution et l'inventaire des collections.

Une stagiaire, Mégane Rime (master en muséographie de l'Université de Neuchâtel), a été engagée au 1er août pour une année, dans le but d'évaluer les acquisitions et la pertinence de la politique d'acquisition du musée. Elle y consacrera son mémoire de master.

Du 8 au 9 août, Christine Schweizer Simac a été accueillie pour découvrir la conservation des collections.

Durant les mois de novembre et décembre, la bibliothèque a accueilli Mélina Burri, apprentie AID de première année aux Archives de l'Etat à Fribourg (AEF). Durant cette période, l'apprentie Maëlle Rouiller a travaillé deux mois aux AEF. Un échange intéressant et profitable tant aux apprenties qu'aux institutions.

Des journées de stage ont été organisées par la bibliothèque et ont accueilli 16 jeunes à la découverte du métier d'AID. Un stage de plus longue durée a également permis d'accueillir un jeune en reconversion professionnelle pour raison de santé.

En raison de la pandémie, le télétravail a été mis en place dès mars 2020 et à long terme pour les tâches qui le permettent. Tous les employés ont travaillé pendant la fermeture, l'institution n'ayant pas droit aux RHT. Les collaborateurs occasionnels externes ont été rétribués au prorata de leur activité en 2019. Des tâches ont été attribuées aux personnes sans activité en raison de la fermeture au public. Ces collaboratrices ont œuvré au conditionnement des collections et des archives, dans l'administration et pour la préparation de visites.

L'ensemble du personnel a participé à des formations continues et à une journée de formation à la Bibliothèque de La Sallaz et dans les réserves du MCBA/Plateforme 10. Lise Ruffieux et Christophe Mauron ont participé à une formation en management organisée par le Service des ressources humaines.

Le poste de direction du Musée gruérien-Bibliothèque de Bulle a été mis au concours en décembre 2020 pour une entrée en fonction au 1er août 2021, en vue de la retraite d'Isabelle Raboud-Schüle à l'automne 2021.

6. Infrastructures

Des séparations transparentes, des dispositifs d'information et un balisage au sol ont été installés pour adapter les locaux aux nouvelles normes sanitaires. L'exiguïté des bureaux et le manque de places de travail restent problématiques.

Le système de climatisation (production de froid) a définitivement cessé de fonctionner et a dû être remplacé par la location d'un système externe provisoire. Un crédit d'investissement pour le remplacer et raccorder le bâtiment au chauffage à distance a été soumis au Conseil général et accepté en décembre 2020.

Les infrastructures informatiques liées au réseau communal ont dû être adaptées aux besoins du télétravail et à la conservation et l'archivage des documents patrimoniaux. Les dossiers digitaux courants ont été transférés sur le système M-Files, ce qui a requis un travail conséquent avec les archivistes et plusieurs sessions de formation pour le personnel. La sécurité à long terme des données numériques reste une préoccupation constante. Un audit a constaté que le wifi n'est plus fonctionnel et doit être réinstallé dans tous les locaux.

A la suite du concours d'architecture, les plans et dispositions internes du bâtiment ont été retravaillés avec le bureau Sergison Bates et Jaccaud Spicher, sur le solde de financement du concours. Les plans correspondent aux besoins pour les espaces publics et l'articulation entre les fonctions au rez-de-chaussée. Le processus a été stoppé par le Conseil communal en juillet 2020 et archivé en attente de pouvoir faire une demande pour le crédit d'étude.

7. Communication et promotion

Selon le document de planification media mis en place en 2017, en 2020, l'institution a été active dans 8 partenariats de visibilité et avec 30 médias différents, avec souvent plusieurs communications et insertions (55 insertions en 2019). Ces actions ont fait la promotion des expositions temporaires, de l'exposition permanente, des services de la bibliothèque. La visibilité a été assurée en particulier sur les réseaux sociaux par des publications régulières, organisées en partenariat avec La Gruyère Tourisme.

Le site internet a attiré en 2020 un total de 24'750 visiteurs avec une durée moyenne de session de 7 minutes et 14 pages en moyenne par session, ce qui est positif, le taux de rebond (départ vers une autre page) se monte seulement à 1,88 %.

8. La Commission du musée et de la bibliothèque

La Commission du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique a tenu deux séances. Elle est présidée par Sébastien Lauper, conseiller communal en charge de la culture et du musée. Les procès-verbaux des séances ainsi que la charte de l'institution révisée ont été acceptés par le Conseil communal.

La Commission a suivi avec attention la mise au concours du poste de direction de l'institution, associé à la création d'un poste de responsable des Affaires culturelles. Elle a également discuté des conditions de partenariat avec RERO et du soutien du canton à l'accès aux réseaux de bibliothèques pour les lecteurs de Bulle et du Sud du canton. La question du prix des prêts entre bibliothèques a fait l'objet d'une question posée au Conseil d'Etat par MM. Grégoire Kubski et Nicolas Pasquier, députés au Grand Conseil.

9. Partenaires

Le Musée gruérien a participé à l'AMCF, Association des musées du canton de Fribourg, à Musées en Gruyère et à plusieurs de leurs commissions (bilinguisme, promotion, Nuit des musées, internet). Isabelle Raboud préside l'Association des musées suisses (AMS), Christophe Mauron a été élu vice-président de Musées en Gruyère. Il est membre du Conseil scientifique de la revue l'Alpe (Grenoble), du comité de pilotage PHOTO.FR et du groupe de travail *La Maison des Amériques* (Châtel-Saint-Denis). Sophie Menétrey et Laura Pillet sont membres du comité de l'Association des bibliothèques fribourgeoises (BiblioFR).

Le Musée gruérien assume le mandat du Service de la culture du canton pour le patrimoine immatériel et les traditions vivantes. Il a mandaté des spécialistes (Mélanie Rouiller, Franziska Werlen) et joue son rôle d'expert sur le sujet, en particulier pour les médias et les organismes fédéraux.

La Société des Amis du Musée gruérien a apporté un soutien essentiel en 2020. Elle a pu réaliser les trois sorties inédites prévues à la belle saison (*Corbières, Sur les pas de Bruni* et *Poyas*). Sa commission Générations a prévu de nouvelles offres qui n'ont pu se réaliser.

La Société des Amis du Musée gruérien a publié 4 éditions du journal l'AMI, offert une alternative à la Nuit des musées et permis des acquisitions importantes pour les collections. Elle a apporté un soutien financier aux expositions et activités grâce au partenariat avec les Banques Raiffeisen Moléson et au don de la Loterie Romande.

Le musée a bénéficié du soutien accordé par Memoriav pour la conservation de la collection Louis de Boccard/Conquistador. Les données ont été transmises pour publication sur Memobase.

Bénévolat

Avec le comité des Amis du Musée gruérien, le fonctionnement du bénévolat a été repensé et actualisé. Un suivi et des règles ont été établis. Une rencontre avec une visite spéciale a réuni à la fin octobre toutes les personnes souhaitant faire du bénévolat, pour leur présenter les règles et structures mises en place et recueillir leurs propositions.

La Loterie Romande

La Loterie Romande a fait un don aux bibliothèques publiques fribourgeoises. Celle de Bulle a reçu Fr. 5'000.--.

L'organe cantonal a accordé pour 2020 un don de Fr. 40'000.-- aux Amis du Musée gruérien pour la réalisation de l'exposition Jacques Pugin en 2020. Un don de Fr. 40'000.-- a également été décidé pour soutenir l'exposition d'André Sugnaux en 2021.

Culture & Ecole

Dans le cadre de ce programme, les classes bénéficient d'une aide financière pour les transports et la visite (transports publics gratuits et réduction de 50 % sur le prix de la visite, une fois par année scolaire). Le musée est visible sur la plateforme en ligne avec jusqu'à 4 offres en lien avec les expositions permanentes ou temporaires.

Les classes du cercle scolaire bénéficient de la gratuité pour les visites, ce qui facilite grandement leur accès au musée.

10. Remerciements

Le musée et la bibliothèque remercient les Autorités, les membres des commissions, les partenaires et les personnes qui ont apporté leur contribution à la dynamique de l'institution. Le soutien marqué par les élus au projet d'agrandissement témoigne de l'importance de cette institution pour la population, pour Bulle et pour toute la région. La crise sanitaire a empêché le public de se rendre dans l'institution durant une bonne partie de 2020 et au début 2021, cette situation a empêché de partager des moments de rencontre et des événements conviviaux. Néanmoins, les contacts ont été maintenus avec des services à distance, un nombre élevé de prêts en bibliothèque, les activités pour les classes ainsi que le journal l'AMI. Grâce à la motivation de son personnel et de ses partenaires, l'institution a pu tenir son rôle de service public et développer des activités et projets pour l'avenir.

Bulle, le 20 avril 2021

Le Conseil communal